

Rapport de gestion

2019



CONTENU

APERÇU DE L'ANNÉE 2019	3
ENSEIGNEMENT	5
RECHERCHE	15
FINANCES ET PERSONNEL	21
MANDAT D'OBJECTIFS 2019-2022	27

Ce rapport rend compte de la gestion de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Conformément aux exigences de la loi sur l'Université, il présente les activités d'enseignement et de recherche ainsi que leur évaluation au sein du système d'assurance qualité. Il présente aussi les finances de l'institution, l'état d'avancement du mandat d'objectifs et est complété par une sélection de statistiques concernant les principales missions de l'UniNE: enseignement, recherche et services à la Cité.

Le rapport d'activités, plus détaillé, peut être consulté sur www.unine.ch. Le rapport de gestion a été établi par le rectorat et approuvé par le Conseil de l'Université dans sa séance du 19 août 2020.

APERÇU DE L'ANNÉE 2019

L'Université de Neuchâtel (UniNE) est dotée en juin d'un Mandat d'objectifs pour la période 2019-2022, voté à la quasi-unanimité du Grand Conseil. Cinq mandats concernent l'enseignement, cinq la recherche et cinq le rayonnement ainsi que les services à la Cité. Un seizième mandat concerne les infrastructures et s'accompagne d'un financement d'impulsion en vue de réaliser un nouveau bâtiment (UniHub) à côté de la Faculté des lettres et sciences humaines. L'enveloppe budgétaire quadriennale votée en parallèle au mandat est une nouveauté qui permettra à l'UniNE de bénéficier d'une meilleure prévisibilité financière. Signal de cette stabilité retrouvée, le Fonds d'innovation créé en 2017 peut être utilisé pour la première fois en 2019. Début novembre, un contrat de prestations est signé avec le Département de l'éducation et de la famille. Il décline les mandats en une quarantaine d'objectifs et introduit un mécanisme de variation de la subvention cantonale en fonction de la proportion d'étudiantes et étudiants de l'UniNE originaires du canton de Neuchâtel. L'année 2019 voit aussi le lancement de la procédure d'accréditation institutionnelle au sens du droit fédéral. En matière d'égalité, l'Université décide en mai de généraliser la rédaction non discriminatoire dans l'ensemble de sa production écrite institutionnelle. Elle introduit la possibilité de télétravail pour raisons de conciliation vie privée - vie professionnelle et harmonise la durée du congé paternité à 20 jours. En accord avec les objectifs de développement durable de l'institution, plusieurs mesures sont prises afin d'inciter les membres de la communauté universitaire à réduire leurs déplacements en avion.

À la rentrée 2019-2020, après plusieurs années d'érosion des effectifs, le nombre d'étudiantes et d'étudiants passe de 4'088 à 4'180 (+2.2%). Deux nouveaux bachelors sont lancés en Faculté des sciences économiques : en économie et sport ainsi qu'en management et sport. Cela nécessite d'étoffer l'enseignement du sport et permet ainsi d'offrir un pilier renforcé pour les formations communes avec la Faculté des lettres et sciences humaines. Autres nouveautés notables : des ateliers interfacultaires de renforcement digital, une orientation en *Data Science* dans le Master en finance ainsi qu'une orientation en conservation et biodiversité dans le Master en biologie. Un campus d'été, constitué de deux semaines de cours de préparation aux études, est organisé pour la première fois avant la rentrée à l'attention des personnes nouvellement immatriculées. Le soutien à l'enseignement étoffe sa palette de prestations en organisant cinq rendez-vous durant la pause de midi, les « Pauses pédagogiques ». Huit projets pédagogiques innovants bénéficient d'une impulsion financière du rectorat.

Après une année au-delà des attentes en 2018, les financements liés à des projets de recherche retrouvent un niveau qui se situe dans la norme. Au total, 99 projets de recherche sont lancés en 2019, pour un montant total de près de 16 millions de francs (35 projets compétitifs FNS-Innosuisse-UE, 64 projets liés à des mandats divers). Juste avant la fin de l'année, plusieurs succès sont enregistrés : la professeure de la Faculté de droit Nadia Capus obtient une bourse européenne *ERC Consolidator Grant* ; le professeur de sciences cognitives issu de la Faculté des sciences Klaus Zuberbühler est nommé co-directeur d'un Pôle de recherche national (NCCR) consacré aux origines du langage ; des financements sont acquis pour l'accueil de deux titulaires de bourses FNS-Eccellenza dans les thématiques *Literacy 4.0* et *Sciences cognitives*. Les travaux liés à la stratégie *Open Access* entrent dans une phase décisive. Une directive est adoptée et les développements informatiques du serveur institutionnel Libra sont lancés. Ce serveur, appelé à devenir la base de données institutionnelle permettant la diffusion des publications scientifiques en accès libre, fournit en même temps un nouvel outil d'évaluation de la recherche.

Parmi les nombreux événements qui font rayonner Neuchâtel internationalement, l'Université accueille en septembre le Congrès 2019 de la Société suisse de sociologie. La Faculté de droit associe l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) à un séminaire intensif de bachelor. Le résultat, qui se traduit par un projet de Convention internationale concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, est salué par les partenaires pour sa qualité. Après 25 ans passées à recenser les patois valaisans, le Centre de dialectologie et d'études du français régional met en ligne un atlas 3D. Des accords de collaboration sont signés avec l'Université du Burundi et la North China University of Technology. Deux nouvelles destinations sont offertes dans le cadre de la mobilité estudiantine : universités de Chiba (Japon) et Providence (Etats-Unis).

Le rectorat adopte les règlements de trois nouveaux *Certificates of Advanced Studies* (CAS): Négociation et valeurs interculturelles, Outils du management public (avec la HE-Arc), *Water Sanitation and Hygiene for humanitarian and developing contexts* (avec la HES de Suisse italienne et l'Institut fédéral des sciences et technologies aquatiques EAWAG). En avril est créé à Neuchâtel sous l'impulsion de l'UniNE le Réseau qualité des universités et hautes écoles suisses romandes. Le 2 novembre a lieu le Dies academicus, journée officielle de l'Université, dont le thème est *S'engager*. A cette occasion, tous les doctorats honoris causa sont attribués à des femmes.

Au 31.12.2019, l'UniNE compte 1'080 collaboratrices et collaborateurs. Cela représente 752,1 EPT: 115,9 EPT relèvent du corps professoral, 396,9 du corps intermédiaire, 217,3 du personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB). Le nombre d'apprenties et apprentis passe de 18 à 22. Les immatriculations sont au nombre de 4'180, réparties comme suit: 2'555 femmes (61%) et 1'625 hommes (39%). L'UniNE délivre 913 titres universitaires (hors formation continue), soit 416 bachelors, 414 masters et 83 doctorats.

ENSEIGNEMENT

Effectifs

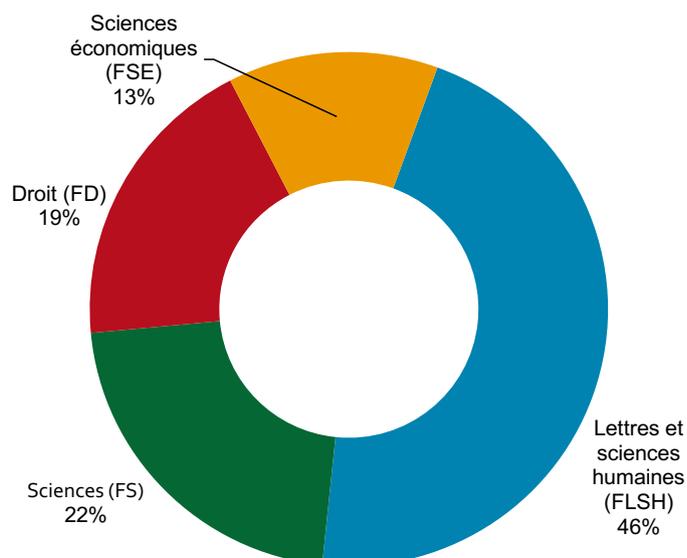
Le nombre de nouvelles admissions reste stable à l'Université de Neuchâtel avec 1723 nouvelles inscriptions (1732 en 2017), dont 849 en bachelor, 777 en master et 97 dans un autre cursus. Les chiffres sont en phase avec le scénario de référence de l'Office fédéral de la statistique. L'UniNE enregistre une baisse d'environ 120 nouvelles inscriptions en bachelor, en grande partie compensée par une hausse au niveau du master, où une nouvelle formation en management misant sur l'interdisciplinarité rencontre un fort succès.

■ Comparatif sur 3 ans des effectifs totaux et par faculté

	2017-2018 Total <i>(part de femmes en italique)</i>	2018-2019 Total <i>(part de femmes en italique)</i>	2019-2020 Total <i>(part de femmes en italique)</i>	Δ avec 17-18	Δ avec 18-19
Lettres et sciences humaines (FLSH)	1'931 (68%)	1 893 (69%)	1'921 (68%)	-1%	1%
Sciences (FS)	953 (53%)	907 (53%)	912 (54%)	-4%	1%
Droit (FD)	779 (60%)	765 (61%)	788 (64%)	2%	4%
Sciences économiques (FSE)	502 (41%)	516 (46%)	547 (45%)	13%	6%
Sport ¹	8 (50%)	7 (14%)	12 (8%)	50%	71%
Total UniNE¹	4'173 (60%)	4'088 (61%)	4'180 (61%)	0%	2%
Total OFS¹	4'146 (60%)	4'066 (61%)	4'156 (61%)		

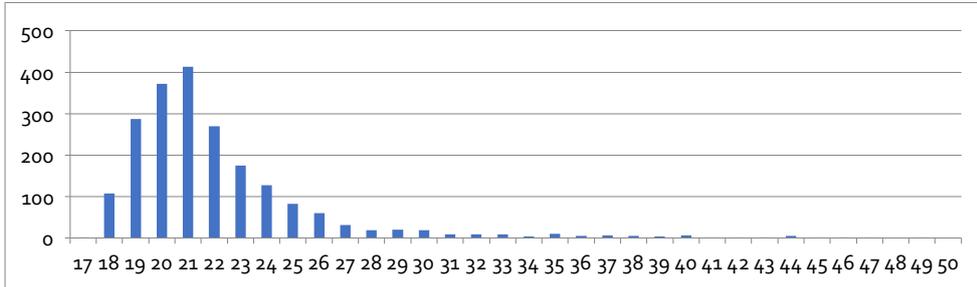
Note¹ : Dans le total UniNE, les inscriptions dans les différents cursus sont prises en compte. Ainsi, au SA19-20, 18 étudiantes et étudiants sont inscrit-e-s dans deux cursus et donc comptabilisé-e-s deux fois. Dans le total OFS, ces étudiantes et étudiants ne sont comptabilisé-e-s qu'une seule fois. De plus, certaines étudiantes et certains étudiants immatriculé-e-s également dans une autre université ne sont pas pris-es en compte, car pas attribué-e-s à l'UniNE par l'OFS. Dans « Sport » ne figurent que les personnes qui ne suivent pas le sport dans le cadre d'un bachelor (FLSH, FS ou FSE).

■ Effectifs : SA19-20 par faculté



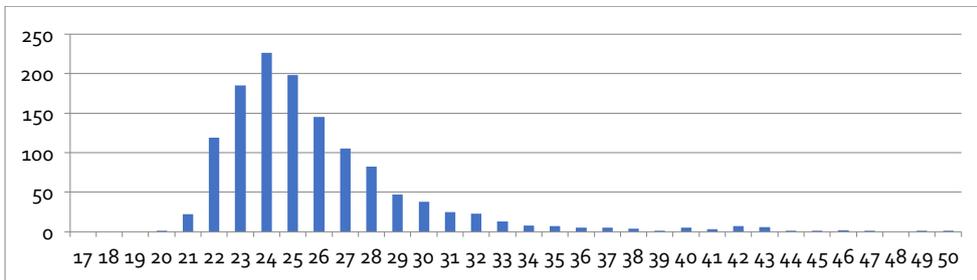
■ Étudiantes et étudiants - Bachelor (âge)

L'âge moyen des personnes en bachelor est de 22.2 ans, l'âge médian est de 21 ans.



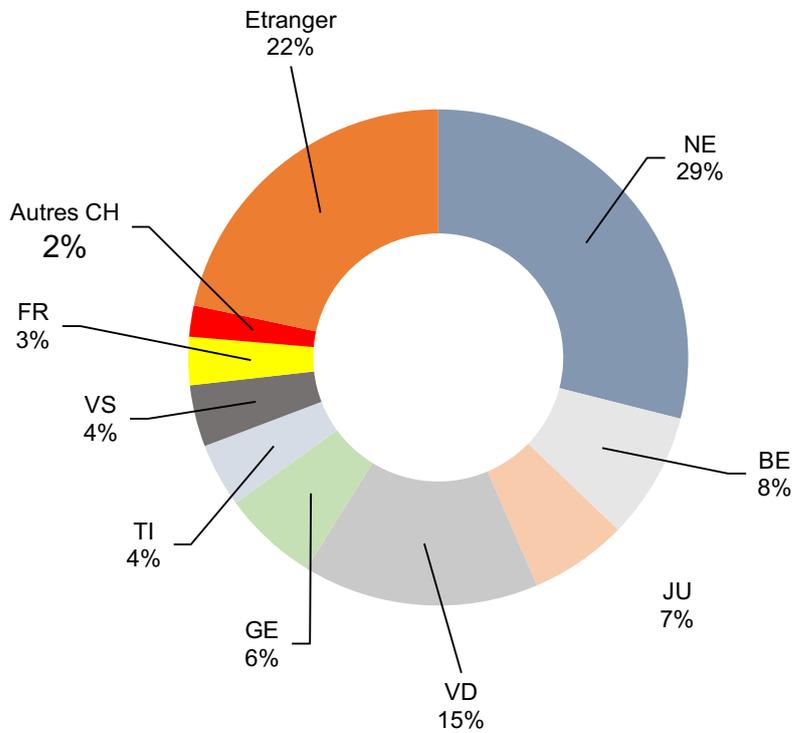
■ Étudiantes et étudiants - Master (âge)

L'âge moyen des personnes en master est de 26.2 ans, l'âge médian est de 25 ans.

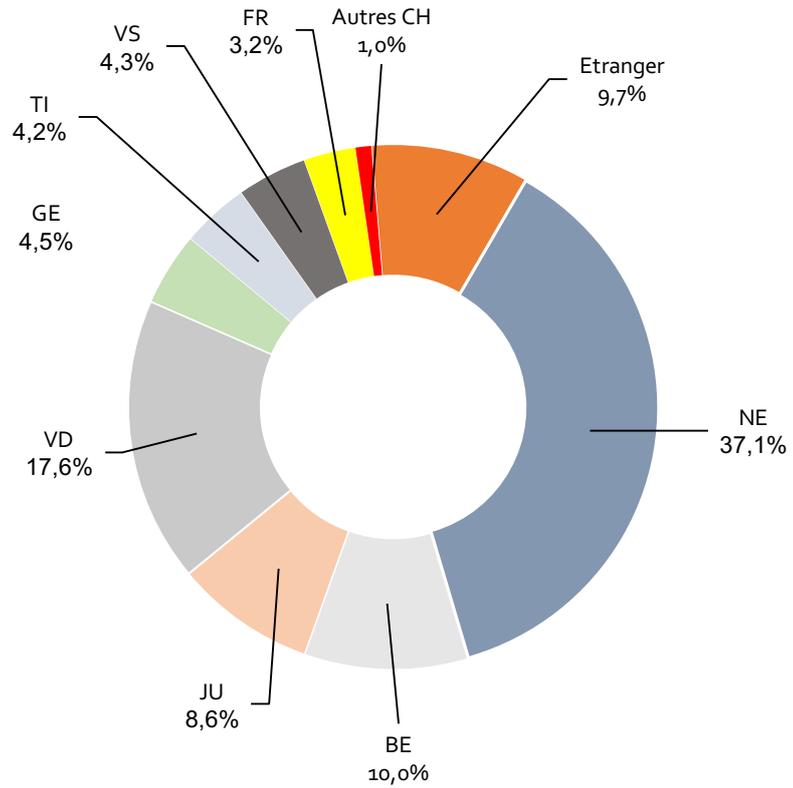


Provenance des étudiantes et étudiants

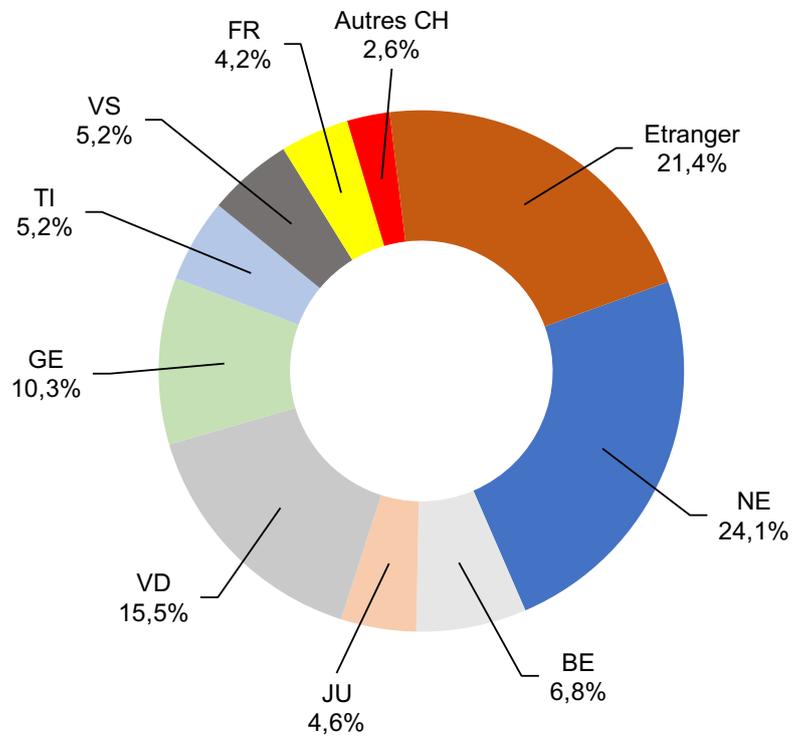
■ Université de Neuchâtel (tous niveaux confondus)



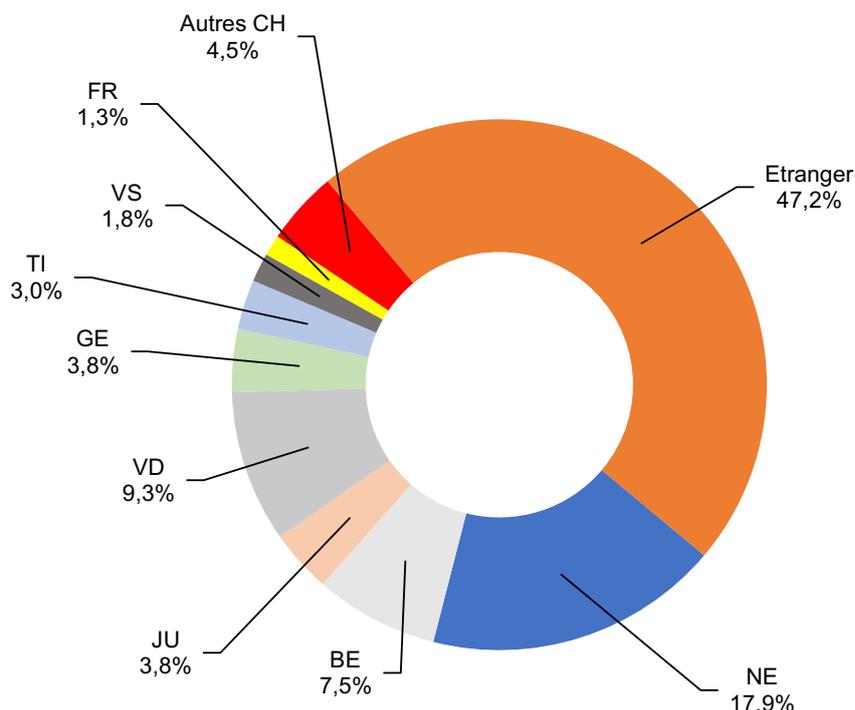
■ Étudiantes et étudiants de bachelor



■ Étudiantes et étudiants de master



■ Doctorantes et doctorants



Nouvelles formations

LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2019 SONT :

- La création de deux cursus interdisciplinaires de premier cycle : un Bachelor en économie et sport ainsi qu'un Bachelor en management et sport. Dans les autres formations intégrant les « Sciences et pratiques du sport » (SePS), le pilier existant offre désormais le choix entre 70 crédits et un renforcement à 90 crédits.
- Un renforcement du Master en finance avec la possibilité d'un complément en finance digitale (Master en finance avec orientation Data Science), en parallèle à la fermeture du Master en systèmes d'information.
- Un « Atelier de renforcement digital » ouvert aux étudiantes et étudiants de toutes les facultés, avec le soutien du programme fédéral Digital Skills.
- Une orientation en conservation et biodiversité dans le Master en biologie.
- Huit projets pédagogiques innovants dans les domaines de la biologie, du droit de l'aménagement territorial, des mathématiques, de la linguistique allemande, de l'histoire du livre, du management de l'innovation, de l'économie politique et de la psychologie du développement de l'enfant.
- Des enseignements spécifiques tels que le cours Meet your future employer destiné aux biologistes.
- Un Campus d'été, les deux semaines précédant la rentrée, pour préparer les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants aux études universitaires.

Dans la formation continue, les règlements de trois nouveaux CAS (*Certificate of Advanced Studies*) sont adoptés :

- CAS en négociation et valeurs interculturelles.
- CAS en outils du management public, en collaboration avec la Haute École Spécialisée de l'Arc jurassien (HE-Arc).
- CAS en traitement des eaux dans des contextes de crises humanitaires et de pays en développement (CAS « WASH » in Water Sanitation and Hygiene for humanitarian and developing contexts), en collaboration avec la Haute École Spécialisée de Suisse italienne (SUPSI) et l'Institut fédéral des sciences et technologies de l'eau (EAWAG).

Acquis de formation

La formulation des acquis de formation (*learning outcomes*) à l'échelon des cursus, initiée au printemps 2017, est terminée en été 2019 pour la grande majorité des cursus. L'aboutissement de ce projet permet de mieux mesurer la pertinence de l'éventail des enseignements offerts dans les cursus. À partir du SA 2019, une question supplémentaire est posée dans le cadre de la procédure d'évaluation des enseignements par les étudiantes et étudiants : pour chaque enseignement, les personnes sondées doivent se positionner par rapport à l'affirmation « L'enseignement s'inscrit de façon cohérente dans mon plan d'études ». En parallèle, les fiches descriptives des enseignements s'enrichissent d'une rubrique « Objectifs d'apprentissage » qui permet de souligner la pertinence de l'enseignement au regard du cursus.

Évaluation des enseignements

Depuis l'automne 2018, l'ensemble des enseignements sont évalués chaque semestre dans les quatre facultés. Le taux de réponse minimal pour que les résultats de l'évaluation soient considérés pertinents est fixé à 30%.

■ Évaluation des enseignements : printemps 2019

	Taux de réponse moyen	Nbre de cours avec taux de réponse >30%
FLSH	59%	236
FS	48%	108
FD	50%	54
FSE	62%	61
	Moyenne : 55%	Total : 459

■ Évaluation des enseignements : automne 2019

	Taux de réponse moyen	Nbre de cours avec taux de réponse >30%
FLSH	61%	260
FS	59%	116
FD	63%	51
FSE	66%	65
	Moyenne : 62%	Total : 492

A la question sur la qualité des enseignements, le taux de réponses positives (*Oui ou Plutôt oui*) est compris entre 83 et 93% selon les facultés.

A la question sur la cohérence par rapport au plan d'études, le taux de réponses positives (*Oui ou Plutôt oui*) est compris entre 88 et 96% selon les facultés.

Évaluation des formations continues

Les formations continues certifiantes et de courte durée font l'objet d'un bilan annuel portant sur le nombre d'heures de formation et le nombre de participantes et participants, ainsi que d'une vérification de leur évaluation par les participantes et participants.

■ Formations certifiantes 2019

Nom	Dates	Heures de formation	Nombre d'inscriptions	Evaluation par les participantes et participants ?
CAS Deep geothermal systems (DEEGEOSYS)	Septembre 2018 - Mars 2019	160 heures d'enseignement, 60 heures de travail personnel	15 : 8 pour le CAS entier 7 pour des modules	Oui
CAS d'intégration FLSH - CAS in Integration	Selon calendrier académique	Entre 15 et 20 ECTS (450-600 heures)	3	Oui
CAS d'intégration FSE - CAS in Integration	Selon calendrier académique	Entre 15 et 20 ECTS (450-600 heures)	1	Oui
CAS Droit des migrations	Décembre 2017 -Novembre 2019	138 heures d'enseignement, 375-450 heures de travail personnel	24 pour l'édition en français et 30 pour l'édition en allemand	Oui
CAS Droit du sport	Selon calendrier académique	112	4	Non ¹
CAS Economie et finances publiques	Septembre 2019 - juin 2020	96	14	Oui
CAS en Gestion des Carrières	Octobre 2019 - Juillet 2020	200 heures d'enseignement, 400 heures de travail personnel	5	Oui: évaluation pilotée par l'UNIGE
CAS en Management Humain	Octobre 2019 - Juillet 2020	200 heures d'enseignement, 400 heures de travail personnel	8	Oui: évaluation pilotée par l'UNIGE
CAS en Ressources Humaines	Octobre 2019 - Juillet 2020	200 heures d'enseignement, 400 heures de travail personnel	13	Oui: évaluation pilotée par l'UNIGE
CAS Fiscalité des PME	Septembre 2018 - Août 2019	128	21	Oui
CAS Gestion des sites pollués (SIPOL)	Mars 2019 - Décembre 2020	36 heures d'enseignement, 264 heures de travail personnel	13	Oui
CAS Gestion d'un établissement de soins	Janvier - octobre 2019	96	17	Oui
CAS Magistrature	Janvier 2019 - Juin 2020	120	32	Oui
CAS Migration and diversity	Novembre 2018 - Mars 2019	Non communiqué	Non communiqué	Oui: évaluation pilotée par l'USI
CAS Promouvoir une institution culturelle	Module I : 22 février - 23 mars 2019 + Module II : 13 septembre - 2 novembre 2019	94 heures d'enseignement, 240 heures de travail personnel, 150 heures pour le mémoire	17 + 17	Oui

CAS Représentation juridique dans la procédure d'asile	Avril - Juin 2019	72 heures d'enseignement, 275-330 heures de travail personnel	13	Oui
CAS/DAS/MAS Droit de la santé	Février 2018 - Décembre 2020	536	50	Oui
DAS Droit du sport	Selon calendrier académique	224 + mémoire	3	Non ¹
DAS en Management, Ressources Humaines et Carrières	Janvier 2019 - septembre 2020	300 heures d'enseignement, 600 heures de travail personnel	5	Oui : évaluation pilotée par l'UNIGE
DAS Formation continue en droit	Selon calendrier académique	Entre 26 et 55 ECTS	9	Non ¹
MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières	Janvier 2019 - Juillet 2020	500 heures d'enseignement, 1'300 heures de travail personnel	17	Oui : évaluation pilotée par l'UNIGE

Note¹ : Ces enseignements sont évalués dans le cadre de la procédure standard d'évaluation des enseignements par les étudiantes et étudiants. Cependant les personnes qui les suivent dans le cadre d'une formation continue ne participent pas à l'évaluation.

■ Formation de courte durée 2019

Nom	Dates	Heures de formation	Nombre d'inscriptions	Evaluation par les participantes et participants ?
16 ^e journée de formation continue en droit pour les enseignantes et enseignants du secondaire II	12 mars	6.0	18	Oui
Journée de formation des avocats-stagiaires francophones	13 février	5.8	252	Non
Pour une innovation à visage humain - 10 ^e journée des start-up, PME et de l'innovation	14 février	6.3	96	Oui
Matinée du RJN - Jurisprudence neuchâteloise	3 avril	3.0	144	Non
L'indemnisation du préjudice corporel - RC, assurances sociales et assurances privées	3 mai	6.0	227	Oui
Poursuivre et défendre selon le droit pénal administratif	10 mai	5.5	59	Oui
Les aspects internationaux du droit du travail et les nouveautés en droit du travail	21 juin	6.0	152	Oui
La preuve en matière de LCR	28 juin	4.8	143	Oui
PPE 2019	27 septembre	5.3	395	Oui
Journée de formation continue « Le nouveau droit de la prescription »	8 novembre	6.5	545	Oui
WATSAN - Water and sanitation engineering from emergency towards development	Du 22 au 29 juin	60.0	20	Oui
Logopédie - Interactions verbales et cognition sociale	5 juin	6.0	33	Oui
Interventions logopédiques et communication alternative et améliorée	7 et 8 novembre	12.5	68	Oui
Stimuler la communication virale et la rendre efficace	29 mars	8.0	17	Oui

Le marketing social : une approche pour changer les comportements	9, 10 et 16 mai	24.0	13	Oui
26 ^e journée de droit de la santé : L'expertise médicale	13 septembre	5.5	168	Oui
Conformer sa pratique aux exigences légales	20 et 21 septembre 2019	14.0	15	Oui

Évaluation des leçons probatoires

L'ensemble des leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination font l'objet d'une évaluation. En 2019, cela concerne les leçons probatoires données en vue d'attribuer huit postes de professeure ou professeur ordinaire (3 en FLSH, 2 en FS, 1 en FD, 2 en FSE) et de nommer deux privat-docents en FS.

Analyse et évaluation de la qualité des cursus de formation

Le Master en droit, le Master et journalisme et communication ainsi que le Master en ethnomusicologie font l'objet d'une procédure d'analyse approfondie en 2019. La procédure d'analyse du Master en ethnomusicologie, interuniversitaire, est pilotée par l'UniGE.

Le Bureau qualité fournit, sur demande du décanat et des responsables de cursus, les rapports statistiques sur l'évolution des effectifs et des flux des dix dernières années concernant 6 cursus et piliers.

L'UniNE participe à l'édition 2019 de l'enquête OFS auprès des diplômées et diplômés des hautes écoles en rédigeant un module de questions complémentaires. Les résultats de l'enquête seront transmis par l'OFS et analysés par le Bureau qualité en 2020.

Sport-Études

Le concept « sport-études » destiné aux sportives et sportifs d'élite qui souhaitent poursuivre des études académiques tout en continuant de pratiquer un sport de haut niveau compte 15 inscrit-e-s (6 étudiantes et 9 étudiants issu-e-s des quatre facultés).

	Année académique 2019-2020
Sports représentés	Escalade (1), Cyclisme (4), Football (3), Hockey sur glace (4), Natation (1), Volleyball (2)
Clubs sportifs (sports collectifs)	HC Bienne, HC La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel Xamax FCS, NUC, Team Italy - Nazionale italiana hockey su ghiaccio, VFM, Young Boys Berne

Soutien pédagogique

Depuis l'été 2018, le Bureau qualité accueille chaque nouveau membre du corps professoral, en collaboration avec le rectorat et le Support recherche et innovation, pour lui présenter ses prestations en matière d'accompagnement pédagogique. En 2019, trois nouveaux membres du corps professoral sont accueillis.

Cinquante-cinq séances de conseil pédagogique individuel ont lieu en 2019, impliquant 44 enseignantes et enseignants.

Deux ateliers pédagogiques sont organisés en 2019, le premier en février sur la rédaction d'objectifs d'apprentissage, le second en septembre sur la classe inversée.

Un nouveau concept de séances destinées au soutien pédagogique, intitulé « Pauses pédagogiques », est mis en œuvre en 2019. Ces séances sont destinées à privilégier l'échange de bonnes pratiques entre membres du corps enseignant : lors de chaque séance, une enseignante ou un enseignant aborde une thématique liée à l'enseignement et présente sa manière de procéder à ses pairs. Cinq pauses ont lieu en 2019, portant sur les thématiques suivantes : Utiliser des vidéos dans un enseignement, améliorer l'interactivité d'un enseignement avec SpeakUP, enseigner avec les médias sociaux, améliorer l'interactivité et l'apprentissage en utilisant des QCM, potentiels et risques des supports de cours.

Le prix *Credit Suisse Award for Best Teaching* est décerné à André Kuhn, professeur ordinaire à la Faculté de droit, pour son enseignement « Projet innocence ».

La deuxième conférence sur l'innovation pédagogique de l'UniNE a lieu en avril. Elle porte sur le thème « Comment faire de son enseignement un objet d'étude scientifique ? »

■ Projets pédagogiques innovants soutenus financièrement en 2018-2019

Nom du bénéficiaire	Titre de l'enseignement	Faculté	Montant attribué
ARDIA David	Derivatives & Fixed income : Excel challenges and team building	FSE	10'000.-
CAPUS Nadja	Droit pénal spécial et Droit de la procédure pénale	FD	10'580.-
DUBOIS Maude	LMM/BA FLE et Certificat d'étude française	FLSH	4'760.-
DUNAND Jean-Philippe	Histoire de la codification civile en Europe	FD	10'241.40
MAZZARELLA Diana	Méthodes expérimentales en sciences de l'information et de la communication	FLSH	1'200.-
		Total	36'781.40

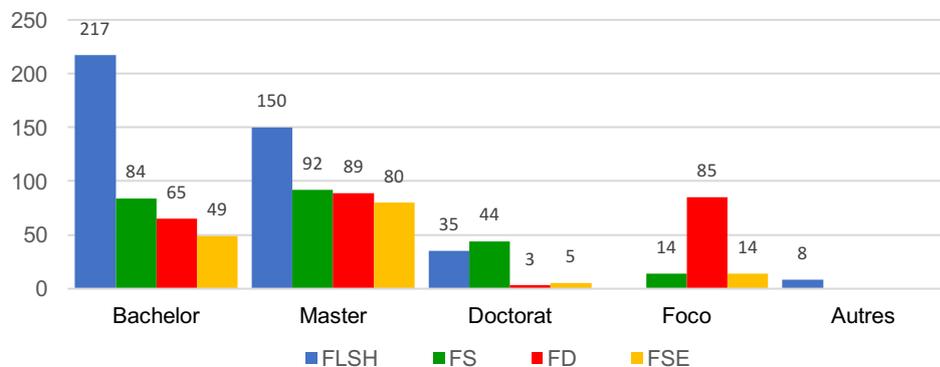
■ Projets pédagogiques innovants soutenus financièrement en 2019-2020

Nom du bénéficiaire	Titre de l'enseignement	Faculté	Montant attribué
DEFAGO GAUDIN Valérie	Droit du développement territorial	FD	5'291.65.-
DEPLEDGE Emma	An Introduction to Book History and Material Bibliography	FLSH	1'203.-
FARSI Mehdi	Problèmes microéconomiques	FSE	10'190.-
HOLZER Adrian, REUTER Emmanuelle, DAL ZOTTO Cinzia	Innovation lab/ studio	FSE	10'000.-
JUNIER Pilar, BINDSCHEDLER Saskia	Service learning	FS	5'000.-
KLOETZER Laure	Introduction Jean Piaget	FLSH	15'327.20
SMIRNOVA Elena	Einführung in die Sprachwissenschaft I und II	FLSH	1'853.77
VALETTE Alain	Rallye-problèmes	FS	750.-
		Total	49'615.62

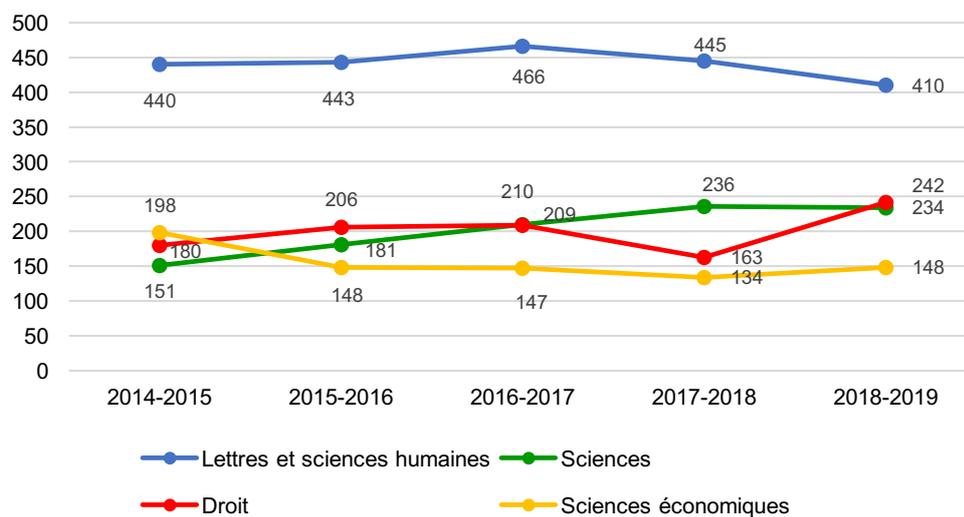
Titres délivrés

L'UniNE délivre 1'034 titres, dont 415 de niveau bachelor et 411 master.

■ Titres décernés en 2019



■ Titres et diplômes délivrés, période 2015-2019



RECHERCHE

Financements de tiers

AUDIT DE DEUX PROJETS EUROPÉENS

Deux projets européens sont audités en 2019. Le résultat de cet audit est très satisfaisant. Le premier projet ne fait l'objet que de recommandations, aucune erreur comptable n'est détectée. Concernant le second, quelques imprécisions sont mises en évidence. Elles sont toutefois toutes en faveur de l'Université et portent sur un montant de quelques milliers d'euros.

NOUVEAUX PROJETS DE RECHERCHE

Le nombre de nouveaux projets de recherche ouverts en 2019 est en recul par rapport à 2018, mais c'est surtout en termes de budget que la baisse est manifeste. Bien que largement inférieurs à l'année précédente, ces chiffres restent toutefois à un niveau satisfaisant. En effet, ils ne sont que légèrement en dessous des chiffres 2017 en francs, mais ils leur sont supérieurs en durée. L'année 2018 était une année exceptionnelle en termes de financement de nouveaux projets de recherche et il serait erroné de la considérer comme une année normale, une certaine volatilité de la recherche étant la règle d'une année à l'autre.

Type de projets	Au 31.12.2018	Au 31.12.2019				
	Nbre	Durée (mois)	Budget (Fr.)	Nbre	Durée (mois)	Budget (Fr.)
FNS	51	1'716	19'438'806	31	818	11'223'277
Innosuisse (CTI)	0	0	0	4	96	648'575
SEFRI	2	30	385'000	0	0	0
UE	8	324	4'934'691	0	0	0
Autres	52	795	4'652'528	64	1'402	4'078'377
Total	113	2'865	29'411'025	99	2'316	15'950'229

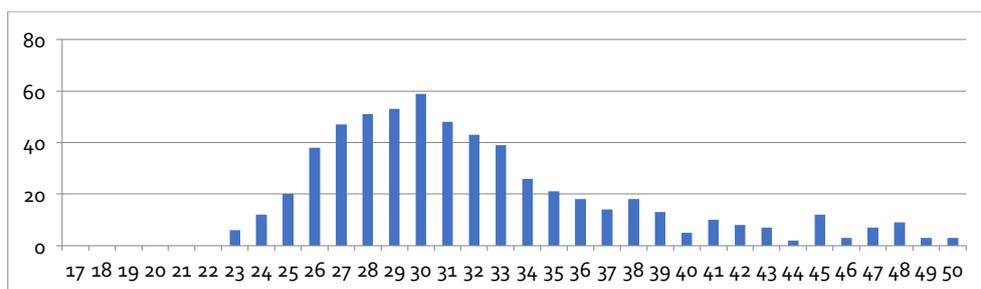
Doctorantes et doctorants

Le nombre de doctorantes et de doctorants s'élève à 627 en 2019 (630 en 2018).

	NE	BE	JU	VD	GE	TI	VS	FR	Autres CH	Etranger	Total
Doctorat FLSH	41	28	14	26	12	7	7	4	16	99	254
Doctorat FS	22	10	1	7	5	6	2	2	7	113	175
Doctorat FD	37	7	8	19	5	6	2	2	3	47	136
Doctorat FSE	12	2	1	6	2	0	0	0	2	37	62
TOTAL doctorats UniNE	112	47	24	58	24	19	11	8	28	296	627

■ Doctorantes et doctorants (âge)

L'âge moyen des doctorantes et doctorants est de 33.3 ans, l'âge médian de 31 ans.



Doctorats délivrés

L'UniNE décerne 87 titres de doctorat en 2019, soit 14 de plus qu'en 2018.

Évaluation de la recherche

Les premières évaluations périodiques de professeures et professeurs ordinaires (PO) au sens de la loi sur l'Université (LUNE) entrée en vigueur en 2017 ont lieu en 2019. Alors que la planification concernant les personnes en fonction avait été établie en 2018 par les facultés, le rectorat adopte le calendrier en 2019. Pour rappel, une disposition transitoire de la LUNE prévoit que l'ensemble des PO doivent avoir passé une évaluation périodique dans les 12 ans après l'entrée en vigueur de la loi. Selon le calendrier prévu par l'Université, les dernières évaluations au sens de cette disposition transitoire auront lieu en 2027.

Les guides pour l'évaluation sont adaptés dans leur partie consacrée à la recherche afin de tenir compte des publications en accès libre (Open access).

Les critères d'évaluation des activités de recherche sont :

- Description des recherches menées pendant la période concernée par l'évaluation
- Description de l'encadrement des doctorantes et doctorants ainsi que du suivi de l'avancement des thèses
- Liste des fonds de tiers demandés et obtenus en précisant l'organisme de financement, le type d'instrument et le projet auquel les fonds sont dédiés
- Liste des éventuelles demandes de fonds de tiers en attente de réponse
- Liste des éventuels transferts de savoir (spin-off, brevets, etc.)
- Liste des éventuelles autres activités de recherche (mandats, etc.)
- Liste des doctorantes et doctorants encadré-e-s durant la période concernée par l'évaluation, avec la date de début de la thèse, le titre, la date de soutenance prévue ou effective
- Liste des participations à un jury de thèse
- Liste des textes publiés dans la période concernée par l'évaluation en indiquant pour les articles de revues le facteur d'impact de la revue, s'il est disponible
- Liste des participations à des congrès scientifiques durant la période concernée par l'évaluation, en précisant la nature de l'intervention (conférence plénière, organisation de panel, présentation orale, poster, etc.)
- Description des activités d'organisation de congrès ou de journées de recherche
- Liste des participations à des comités éditoriaux, à des comités scientifiques ou à des comités de lecture
- Liste des travaux de vulgarisation et des activités de valorisation de la recherche (intervention recensée dans *Avis d'experts*, article dans un quotidien, exposition, etc.)
- Liste des éventuelles distinctions
- Bilan global et perspectives : résultats importants, impact, difficultés rencontrées, projets pour la prochaine période

Dix personnes sont évaluées en 2019 :

- trois professeures ordinaires et un professeur ordinaire dans le cadre d'une procédure de confirmation;
- une professeure ordinaire et un professeur ordinaire dans le cadre d'une procédure d'évaluation périodique;

- une professeure assistante et deux professeurs assistants dans le cadre d'une procédure de prolongation;
- une maître d'enseignement et de recherche dans le cadre d'une procédure de confirmation.

Un brainstorming sur l'évaluation de la qualité de la recherche a lieu lors de la séance de printemps de la Commission Qualis.

Les bases sont lancées pour la réalisation d'un rapport statistique sur les projets de recherche financés par des fonds de tiers et sur le personnel académique dont le cahier des charges inclut des activités de recherche.

Des états de situation mensuels sur les fonds de tiers issus des activités de recherche sont présentés au rectorat.

Le rectorat continue ses travaux pour la concrétisation de sa politique de soutien à la publication en *Open Access*, conformément à la stratégie nationale du FNS. En 2019, le choix est fait de travailler avec le serveur institutionnel Libra en lui donnant de nouvelles fonctionnalités. Parallèlement, les facultés sont consultées sur un projet de directive visant à préciser les règles d'utilisation de cet outil institutionnel de publication des recherches en accès libre. Les travaux de développement informatique de Libra sont lancés en fin d'année. L'UniNE décide dans ce cadre de devenir membre institutionnel d'ORCID, système international d'identification des recherches associées à leurs autrices et auteurs.

Vulgarisation

Les projets de recherche ou événements scientifiques font l'objet de 24 communiqués de presse (sur un total annuel de 34 tous domaines confondus). Au total, on dénombre 1'245 articles publiés ou émissions diffusées concernant l'UniNE par des médias suisses, dont une majorité concernant la recherche. Recensant les interventions des scientifiques de l'UniNE sur les médias de la RTS, le site avisdexpert.ch comptabilise 69 interventions en 2019 (85 en 2018), 55 à la radio et 12 à la télévision. La proportion femmes-hommes est de 40-60% (35-65% en 2018).

Dans le cadre des Cafés scientifiques, huit débats sont organisés avec une participation de 60 à 100 personnes, sur les thèmes suivants : mémoire et racisme, nouvelles manières de travailler 4.0, définition du bonheur, obsolescence programmée et économie circulaire, Etat-nation au 21^e siècle, usages d'Internet et des réseaux sociaux selon le genre, croyances et théories du complot, défis du système de retraite. Trois UniNEws sont publiés, sur Denis de Rougemont, l'étude des sols et le vieillissement.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, 13'600 personnes suivent la page Facebook (+800), 7'600 le fil Twitter où se concentrent la plus grande part des communications liées à la recherche (+1'000) et 5'200 le compte Instagram (+1'650). LinkedIn prend de plus en plus d'importance avec actuellement près de 16'900 personnes reliées à la page de l'Université de Neuchâtel. En 2019, la présence sur les réseaux sociaux, toutes plateformes confondues, représente 6,1 millions d'impressions (nombre de vues cumulées pour l'ensemble des publications) et 275'000 engagements (interactions avec l'UniNE).

Soutien à la recherche

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

En 2019, le Support recherche et innovation (SRI) déploie ses activités de soutien aux chercheuses et chercheurs dans les domaines suivants :

Accompagnement de 91 requêtes auprès du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) :

- 29 en encouragement de projets (15 FLSH; 7 FS; 3 FD; 4 FSE)
- 30 en encouragement de carrières (Ambizione, Eccellenza et Prima)
- 4 doc.ch et 7 autres projets de mobilité doctorale ou postdoctorale
- 5 Sinergia

- 6 PNR77
- 4 Agora
- 4 Spirit (nouveau programme)
- 2 Spark (nouveau programme)

Accompagnement de 40 requêtes en vue de demander des financements européens

- 11 requêtes ERC
- 19 Marie Skłodowska-Curie : 8 Individual Fellowships, 3 Global Fellowships, 5 Innovative Training Networks, 2 Research and Innovation Staff Exchanges (RISE), 1 Co-funding of Regional, National and International Programmes (COFUND)
- 6 Societal Challenges
- 1 Future and Emerging Technologies (FET)
- 3 projets européens hors du programme-cadre H2020

Accompagnement de projets impliquant des entreprises et plus généralement l'économie régionale :

- 3 Bridge
- 2 Innosuisse
- 2 SME instrument H2020
- 2 Eurostars
- 45 contrats sont préparés, révisés, reconduits, signés
- 21 entreprises sont contactées, dont 9 impliquant une rencontre en personne
- Plusieurs rencontres ont lieu avec la Promotion économique neuchâteloise, ainsi qu'avec Microcity en vue d'une collaboration plus étroite
- Participation à d'autres activités de promotion/représentation plus spécifiques (BioAlps, Swiss Innovation Park – Delémont, etc.) et 3 présentations lors d'activités dédiées aux entreprises
- Gestion des brevets existants et soutien à 3 demandes de dépôt de nouveaux brevets

FORMATIONS ET COMMUNICATION INTERNES

Le SRI organise des formations internes dans le but d'accroître les qualifications des chercheuses et chercheurs :

- Préparation d'un budget de recherche (2 mai), préparation d'un projet de recherche (10 octobre)
- Journée de la recherche avec plus de 70 personnes inscrites à des sessions d'information et tables rondes concernant divers programmes de financement de la recherche (FNS, H2020) et 30 intervenantes et intervenants provenant notamment de FNS, Euresearch, DASCH et FORS. La journée offre des sessions parallèles en fonction de l'expérience des chercheuses et chercheurs.
- 22 rencontres avec les directions d'instituts en FS, FSE et FLSH et une action ciblée en FD réunissant décanat, doctorantes et doctorants.
- Messages de promotion (appel à projets, programmes de financement, activités...) à l'ensemble de la communauté universitaire (3) et à des groupes ciblés (9)
- Accueil de 3 nouveaux professeurs (en collaboration avec le Bureau qualité)

PROJETS TRANSVERSAUX

Le SRI est impliqué dans divers projets transversaux :

- Révision du règlement sur les signatures
- Révision de la directive concernant les overheads
- Vérification de règles concernant H2020 avec les Affaires juridiques, le Bureau des fonds de tiers et les Ressources humaines
- Révision de la procédure concernant brevets
- Réflexions sur le crowdfunding

BUREAU EURESEARCH NEUCHÂTEL-JURA

Dans le cadre du mandat Euresearch signé avec la Confédération, le SRI gère le bureau régional desservant les cantons de Neuchâtel et du Jura. À ce titre, il participe à une vingtaine d'événements évenements, dont un séminaire Swisscore à Bruxelles (30 janvier-1^{er} février), des rencontres des bureaux régionaux Euresearch, avec le SEFRI ou au sein du réseau swissuniversities, ainsi que divers événements de préparation au prochain programme-cadre Horizon Europe : CHEERS Working group (profilage), Working group Sciences humaines et sociales, Audit training, etc.

Commission d'éthique de la recherche

La Commission d'éthique de la recherche siège à trois reprises en 2019. Elle reçoit 25 demandes de prises de positions sur de nouveaux projets de recherche et délivre 17 évaluations écrites. Pour les demandes émanant d'étudiantes et d'étudiants, il s'agit de projets placés sous la responsabilité d'une professeure ou d'un professeur.

Les projets soumis se répartissent comme suit :

- Faculté des lettres et sciences humaines : douze demandes dont deux projets de recherches effectués par des professeures et professeurs et dix par des jeunes chercheuses ou chercheurs (étudiantes et étudiants de master, doctorantes et doctorants, post-doctorantes et post-doctorants).
- Faculté des sciences : cinq demandes dont une effectuée par une ou un professeur et 4 par de jeunes chercheuses et chercheurs.
- Faculté des sciences économiques : huit demandes dont six projets de recherche effectués par des professeures et professeurs et deux par des jeunes chercheuses et chercheurs.

A cela s'ajoutent trois évaluations demandées par le SITEL et concernant des sondages internes par courriel réalisés par des étudiantes et étudiants dans le cadre d'un travail de recherche, ainsi que des demandes pour des projets qui relèvent d'autres commissions d'éthique de la recherche ou de simples conseils.

Commission de recherche FNS

La commission de recherche FNS se réunit pour deux journées d'audition des candidates et des candidats et deux séances qui permettent d'attribuer :

- 7 bourses Doc Mobility (montant total Fr. 311'350.-) sur un total de 13 soumissions;
- 8 bourses Early Postdoc Mobility (Fr. 699'800.-) sur un total de 15 soumissions;
- 3 entrées en matière sur des bourses Doc.CH, ouvrant la voie à la 2^e phase d'évaluation menée par le FNS, sur un total de 5 soumissions ;
- 12 bourses à des étudiantes et étudiants de master prélevées sur le Fonds des donations (Fr. 25'000.-) sur un total de 24 soumissions (15 par des membres du corps étudiant, 6 par des membres du corps intermédiaire et 3 par des membres du corps professoral).

FINANCES ET PERSONNEL

Les tableaux financiers présentés dans les pages suivantes montrent en premier lieu le résultat annuel du compte des ressources publiques (activités financées par les ressources publiques et les écolages). Les mouvements relatifs aux fonds de tiers sont ajoutés en bas du premier tableau afin de donner une idée des charges et revenus annuels totaux de l'Université (charges de 131,9 millions et revenus de 136,2 millions). Deux graphiques représentent la part des sources de financement (comptes des ressources publiques et fonds de tiers) ainsi que la répartition des charges (compte des ressources publiques uniquement). Le bilan porte sur les activités relevant du compte des ressources publiques, sans les fonds de tiers. Le résultat financier 2019 appelle les commentaires suivants :

- **Charges (personnel):** Les coûts de personnel retrouvent leur niveau attendu. Pour rappel, l'exercice 2018 avait été impacté par un gel des engagements durant le premier trimestre, puisque le canton s'était retrouvé sans budget et que l'Université avait ensuite été soumise à une retenue supplémentaire sur sa subvention dans le cadre du processus ayant finalement permis au Grand Conseil d'adopter un budget. Fin 2018, plusieurs chaires étaient vacantes suite à des départs en retraite. Avec la réattribution de ces postes en 2019, il était attendu les charges de personnel reviennent à hauteur de 2017.
- **Charges (BSM):** Les dépenses de biens, services et marchandises retrouvent elles aussi un niveau usuel puisque 2019 n'a pas connu l'impact d'un gel budgétaire.
- **Revenus (autres cantons et Confédération):** Les revenus provenant des autres cantons sont en baisse parallèlement à la baisse des effectifs. Pour les contributions fédérales, l'existence d'un mécanisme temporaire de cohésion lié à la nouvelle LEHE permet de maintenir le niveau de subventionnement.
- **Revenus (enveloppe cantonale):** La coupe budgétaire d'un million de francs décidée lors de l'adoption du budget par le Grand Conseil en 2018 n'étant pas structurelle, le financement cantonal retrouve en 2019 un niveau presque identique à 2017, restant toutefois inférieur aux années précédentes qui ont vu l'Université participer à l'effort d'assainissement du ménage cantonal.
- **Charges et revenus extraordinaires:** La charge extraordinaire de 1,1 million représente l'alimentation du Fonds d'innovation. La part qui aurait pu revenir au Fonds de compensation n'y est pas attribuée sur décision du rectorat qui l'affecte à la réduction des pertes reportées.

Fonds de compensation et d'innovation

Les 60% de l'excédent de recettes 2019, qui se monte à Fr. 2'773'048.-, sont utilisés pour réduire le solde du compte pertes reportées, qui se monte désormais à 1.6 millions de francs, permettant à l'UniNE de poursuivre son chemin d'assainissement de ses pertes reportées. Le fonds de compensation reste par conséquent vide.

Les 40% restant du résultat de l'exercice, soit 1.1 millions de francs sont versés au fonds d'innovation comme le prévoit la LUNE.

En 2019, le fonds d'innovation est utilisé à hauteur de 1.4 millions de francs pour l'acquisition de divers équipements scientifiques nécessaires à la compétitivité de la recherche de l'UniNE. Après son alimentation et le prélèvement précité, le fonds dispose de 5.3 millions de francs au 31.12.2019 (contre 5.6 millions à fin 2018).

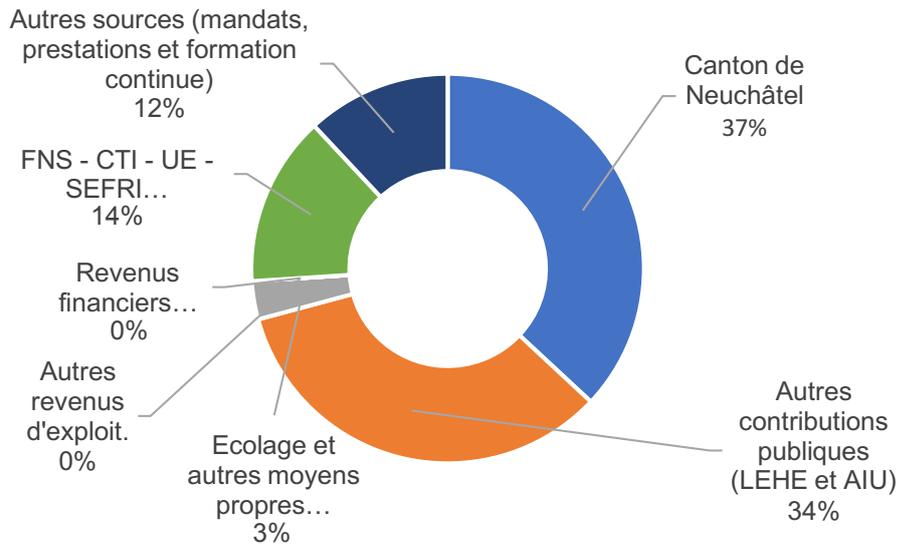
Tableaux financiers

Compte des ressources publiques	2019	2018
Charges de personnel	-74'125'991	-73'915'763
Biens, services et marchandises	-20'845'922	-19'515'547
Amortissements	-1'707'988	-1'868'020
Subventions accordées	-936'964	-1'160'670
CHARGES (Compte des ressources publiques)	-97'616'866	-96'460'001
Contributions (écolages/autres)	4'271'608	4'201'059
Autres revenus d'exploitation	-	-
Autres cantons (ALU)	21'901'682	22'183'655
Confédération (LEHE)	24'168'366	24'254'997
État de Neuchâtel	50'387'000	48'898'000
REVENUS (Compte des ressources publiques)	100'728'657	99'537'712
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3'111'791	3'077'711
Charges d'intérêts	-332'714	-508'403
Frais d'approvisionnement en capital	-7'612	-8'287
CHARGES FINANCIÈRES (Compte des ressources publiques)	-340'326	-516 690
Revenus des intérêts	1'292	1'939
Gains réalisés PF	291	148
REVENUS FINANCIERS (Compte des ressources publiques)	1'584	2'087
RÉSULTAT FINANCIER	-338'742	-514'604
RÉSULTAT OPERATIONNEL	2'773'048	2'563'107
Charges extraordinaires	-1'127'310	-3'049'004
CHARGES EXTRAORDINAIRES (Compte des ressources publiques)	-1'127'310	-3'049'004
Dissolution de provisions	-	-
Prélèvement sur capital propre	45'228	-
Soutien extraordinaire Etat NE	-	5'059'402
REVENUS EXTRAORDINAIRES (Compte des ressources publiques)	45'228	5'059'402
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-1'082'083	2'010'398
EXCÉDENT / PERTE	1'690'966	4'573'505

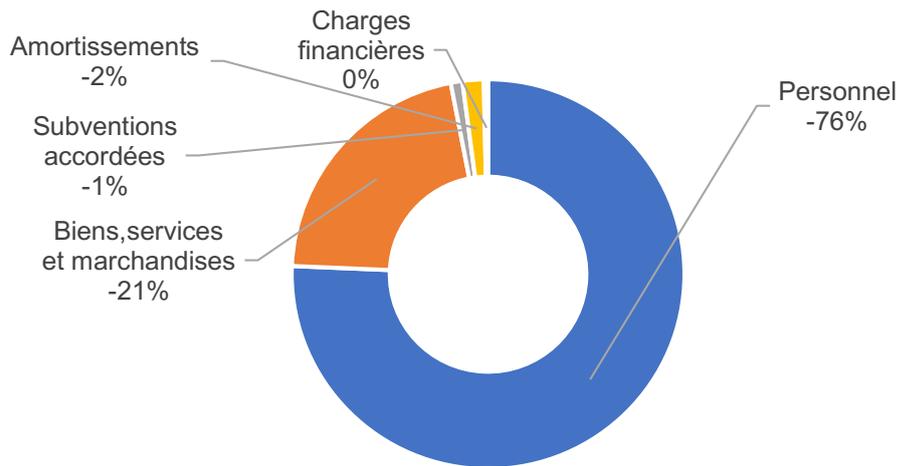
Subsides et mandats de tiers (Compte des fonds de tiers)		
Charges FNS - SEFRI - innosuisse – UE	-19'253'289	-19'215'028
Revenus FNS - SEFRI - innosuisse – UE	19'253'289	19'215'028
Charges autres sources (ACR - FT - FS)	-13'543'091	-16'189'927
Revenus autres sources (ACR - FT - FS)	16'217'846	16'452'690
Résultat des subsides et mandats de tiers	2'674'755	262'763

Charges totales	-131'880'882	-135'430'650
Revenus totaux	136'246'603	140'266'918
RÉSULTAT TOTAL	4'365'721	4'836'268

■ Sources de financement



■ Répartition des charges du compte des ressources publiques



Bilan (sans les fonds de tiers)

Comptes 2018	Fr.
1 ACTIF	23'010'436
10 Patrimoine financier	18'813'870
100 Disponibilités et placements à court terme	8'470'807
101 Créances	298'329
102 Placements financiers à court terme	128'000
104 Actifs de régularisation	9'565'943
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	0
107 Placements financiers	350'791
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0
14 Patrimoine administratif	4'196'566
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4'135'315
142 Immobilisations incorporelles	0
144 Prêts	0
145 Participations, capital social	61'251
146 Subventions d'investissements	0
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0
2 PASSIF	23'010'436
20 Capitaux de tiers	17'934'379
200 Engagements courants	1'462'888
201 Engagements financiers à court terme	0
204 Passifs de régularisation	253'232
205 Provisions à court terme	898'546
206 Engagements financiers à long terme	15'262'714
208 Provisions à long terme	56'999
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0
29 Capital propre	5'076'057
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0
291 Fonds	0
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0
293 Préfinancements	6'664'133
294 Réserves	0
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0
298 Autres capitaux propres	0
299 Excédent(+)/Découvert(-)	-1'588'076

Ressources humaines

■ Effectifs des collaboratrices et collaborateurs par source de financement (EPT)

Financement		2017		2018		2019		Variation 19/18	
Ressources publiques	Féminin	272.0	36.6%	268.2	36.0%	265.3	35.3%	-2.9	-1.1%
	Masculin	284.3	38.2%	281.2	37.7%	285.6	38.0%	4.4	1.6%
Total Ressources publiques		556.3	74.7%	549.4	73.6%	550.9	73.3%	1.6	0.3%
Fonds de Tiers	Féminin	88.7	11.9%	96.0	12.9%	96.7	12.9%	0.7	0.7%
	Masculin	99.5	13.3%	101.0	13.5%	104.5	13.8%	3.5	3.5%
Total Fonds de Tiers		188.2	25.3%	196.9	26.4%	201.2	26.7%	4.2	2.1%
Total	Féminin	360.7	48.4%	364.2	48.8%	362.0	48.2%	-2.2	-0.6%
	Masculin	383.8	51.6%	382.1	51.2%	390.1	51.8%	8.0	2.1%
Total général		744.5	100.0%	746.3	100.0%	752.1	100.0%	5.8	0.8%

■ Effectifs des collaboratrices et collaborateurs en fonction du genre (EPT)

Genre		2017		2018		2019		Variation 19/18	
Féminin	EPT	360.7	48.4%	364.2	48.8%	362.0	48.1%	-2.2	-0.6%
	Effectif	532.0	50.9%	542.0	50.9%	546.0	50.6%	4.0	0.7%
Masculin	EPT	383.8	51.6%	382.1	51.2%	390.1	51.9%	8.0	2.1%
	Effectif	514.0	49.1%	523.0	49.1%	534.0	49.4%	11.0	2.1%
Total		744.5	100.0%	746.3	100.0%	752.1	100.0%	5.8	0.8%
Total		1046.0	100.0%	1065.0	100.0%	1080.0	100.0%	15.0	1.4%

■ Effectifs des collaboratrices et collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

Catégorie		2017		2018		2019		Variation 19/18	
Ressources publiques	Administratif, techn, bibliothécaire	188.8	25.4%	191.6	25.7%	189.1	25.1%	-2.5	-1.3%
	Corps intermédiaire supérieur	36.0	4.8%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
	Corps intermédiaire	198.7	26.7%	229.4	30.7%	230.4	30.6%	1.1	0.5%
	Corps professoral	114.8	15.4%	111.4	14.9%	111.4	14.8%	0.0	0.0%
	Apprenti-e-s	18.0	2.4%	17.0	2.3%	20.0	2.7%	3.0	17.6%
Total Ressources publiques		556.3	74.7%	549.4	73.6%	550.9	73.3%	1.6	0.3%
Fonds de Tiers	Administratif, techn, bibliothécaire	30.7	4.1%	26.5	3.6%	28.2	3.7%	1.7	6.3%
	Corps intermédiaire supérieur	0.7	0.1%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
	Corps intermédiaire	151.3	20.3%	166.9	22.4%	166.5	22.1%	-0.4	-0.2%
	Corps professoral	4.5	0.6%	2.5	0.3%	4.5	0.6%	2.0	80.0%
	Apprenti-e-s	1.0	0.1%	1.0	0.1%	2.0	0.3%	1.0	100.0%
Total Fonds de Tiers		188.2	25.3%	196.9	26.4%	201.2	26.7%	4.3	2.2%
Total	Administratif, techn, bibliothécaire	219.5	29.5%	218.1	29.2%	217.3	28.9%	-0.9	-0.4%
	Corps intermédiaire supérieur	36.7	4.9%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
	Corps intermédiaire	350.0	47.0%	396.3	53.1%	396.9	52.8%	0.6	0.2%
	Corps professoral	119.3	16.0%	113.9	15.3%	115.9	15.4%	2.1	1.8%
	Apprenti-e-s	19.0	2.6%	18.0	2.4%	22.0	2.9%	4.0	22.2%
Total général		744.5	100.0%	746.3	100.0%	752.1	100.0%	5.8	0.8%

MANDAT D'OBJECTIFS 2019-2022

Accréditation

Après le dépôt, en 2018, de la demande de lancement de la procédure d'accréditation et l'entrée en matière du Conseil suisse d'accréditation, l'année 2019 est principalement consacrée à deux objectifs :

1. Poursuivre le passage en revue des standards de qualité s'appliquant à l'accréditation institutionnelle et formant l'annexe 1 à l'Ordonnance du Conseil des hautes écoles pour l'accréditation dans le domaine des hautes écoles (ordonnance d'accréditation LEHE).
Objectif : s'assurer que le système d'assurance qualité de l'UniNE permet de répondre à tous les standards et procéder aux éventuelles remédiations.
2. Organiser une campagne d'information interne utilisant la symbolique du voyage à vélo, comprenant 15 épisodes d'une lettre d'information « En route pour l'accréditation! », une vidéo explicative et une séance d'information à la communauté universitaire. Objectif : développer la culture qualité en présentant la procédure d'accréditation, le système d'assurance qualité, les procédures qualité et les responsabilités des membres de la communauté universitaire.



Tout au long de l'année 2019, le feuilleton « En route pour l'accréditation » a permis de sensibiliser la communauté universitaires aux enjeux liés à l'accréditation institutionnelle. Retrouvez ici l'ensemble des épisodes!

Episode 1 - 12.02.2019	▼
Episode 2 - 26.02.2019	▼
Episode 3 - 12.03.2019	▼
Episode 4 - 26.03.2019	▼
Episode 5 - 09.04.2019	▼
Episode 6 - 23.04.2019	▼
Episode 7 - 07.05.2019	▼
Episode 8 - 21.05.2019	▼
Episode 9 - 04.06.2019	▲



La voie que nous suivons n'est pas balisée dans ses moindres tronçons. Plusieurs chemins se croisent, plus ou moins longs, plus ou moins faciles d'accès. Pour mieux nous orienter et éviter de nous disperser, nous avons besoin de rôles clairement assignés.

Le rectorat est responsable de décider de la direction à prendre. Pour effectuer des choix éclairés, il prend en compte [les avis des membres de la communauté universitaire](#). Le [Bureau qualité](#) encadre l'expédition.



Bureau qualité: Le Bureau qualité aide le rectorat à développer le système d'assurance qualité de l'UniNE. Il accompagne et soutient les membres de la communauté universitaire dans leurs efforts pour améliorer la qualité de l'institution. Le Bureau qualité est responsable du suivi de la procédure d'accréditation.

Enseignement

MANDAT N°1 – OFFRE DE FORMATIONS

L'UniNE poursuit le développement de son offre actuelle de formations à la fois généralistes et spécialisées, dans une perspective interdisciplinaire, respectivement aux niveaux bachelor et master ; elle ancrera aussi cette offre de formations dans les nouveaux champs de la Société 4.0.

Lors de la création de nouveaux enseignements ou cursus, de la reconfiguration ou du développement d'enseignements ou de cursus existants et lors de la définition des profils pour l'engagement du personnel académique, l'UniNE porte une attention particulière aux thématiques mises en évidence dans sa Vision stratégique, à savoir les six thématiques à consolider parmi son offre actuelle (Big Data, Écologie chimique et Biotechnologie environnementale, Hydrogéologie et Géothermie, Migrations, Sciences cognitives, Temps et Fréquence) et aux thématiques qu'elle entend mieux mettre en valeur et développer (Culture 4.0, Énergie et Durabilité, Innovation et Société, Literacy 4.0, Santé et Société, Sécurité et Cryptographie et Travail 4.0).

Actions

En général

Lors de la repourvue ou de la création de postes professoraux, les rapports de profils se réfèrent systématiquement à au moins une des treize thématiques. L'évolution des plans d'études tient compte des treize thématiques.

En 2019

Exemples de mesures de consolidation des thématiques 1-6: actualisation du profil lors de la repourvue d'une chaire en biologie moléculaire et cellulaire (Ecologie chimique et biotechnologie environnementale); création d'une chaire de géothermie expérimentale par la transformation d'un poste de professeure assistante ou professeur assistant (Hydrogéologie et géothermie); création d'une chaire d'écologie fonctionnelle expérimentale par la transformation d'un poste de professeure assistante ou professeur assistant (Ecologie chimique et biotechnologie environnementale); création d'une chaire en marketing management par la transformation d'un poste de professeure assistante ou professeur assistant (Sciences cognitives); création d'une bibliothèque de recherche au sein du Laboratoire temps-fréquence (Temps et fréquence); nouvelle offre de master dans le domaine de la migration EuMIGS – double master en collaboration avec six universités européennes (Migrations).

Exemples de mesures de développement des thématiques 7-13: engagement d'un professeur ordinaire en littérature française du 19^e siècle doté de compétences en humanités numériques (Literacy 4.0); programme doctoral en Santé, médecine et société, avec collaboration SSPH+ (Santé et société), engagement d'une professeure assistante en management de l'innovation (Innovation et société); création d'une chaire de journalisme numérique par la transformation d'un poste de professeure assistante ou professeur assistant (Literacy 4.0); nouveaux cours de philosophie de l'environnement et du développement durable (Énergie et durabilité); création d'une chaire de psychologie de la santé et du travail par la transformation d'un poste de professeure assistante ou professeur assistant (Travail 4.0); nouvelle orientation biologie de la conservation dans le Master en biologie (Énergie et durabilité).

MANDAT N°2 – LA LISIBILITÉ DE L'OFFRE DE FORMATIONS

L'UniNE a le mandat d'améliorer la lisibilité de son offre de formations. Pour devenir l'université la plus pertinente et, ce faisant, affronter les nombreux défis de la Société 4.0, l'UniNE a misé sur l'interdisciplinarité en mobilisant les ressources de ses facultés. Afin que l'offre interdisciplinaire des formations existantes et futures ne paraisse pas bigarrée aux futur-e-s étudiant-e-s, voire aux étudiant-e-s immatriculé-e-s au niveau bachelor et qui n'ont pas encore fait le choix de leur second cursus, le master, l'UniNE est invitée à améliorer la lisibilité de ses cursus, notamment en simplifiant les plans d'études et en introduisant des principes communs dans la réglementation. Cette amélioration ne se veut pas une uniformisation, car elle s'inscrit dans le respect de la diversité des disciplines scientifiques et de l'organisation des cursus, telle que prévue par la coordination entre les hautes écoles du paysage suisse de la formation.

Actions

En général

Une directive règle la procédure pour modifier ou réviser les plans d'études et règlements, une autre règle la procédure pour les examens écrits. L'objectif est de s'assurer de l'accord du rectorat, qui peut ainsi piloter les révisions dans le sens d'une harmonisation (règlements et plans d'études), ainsi que de garantir des standards minimaux pour l'ensemble du corps étudiantin (examens). Les révisions font automatiquement intervenir les affaires juridiques et le Service académique, avec le mandat de chercher la meilleure harmonisation possible, dans le respect des différences entre les domaines. La hausse des cursus interfacultaires ces dernières années induit un mouvement d'harmonisation. Un projet de description généralisée des acquis de formation des cursus, lancé en 2018, permet également de développer un langage commun sur les objectifs d'apprentissage.

En 2019

Exemple de mesures touchant à l'harmonisation des formats et à la simplification des règlements d'études et examens (REE) ainsi que des plans d'études : mise en œuvre de la révision totale des plans et règlements d'études de la FS (harmonisation avec les autres facultés dans les domaines de : nombre de tentatives, durée des études de master, calcul de la moyenne pour les enseignements regroupés par modules, création d'un règlement ad hoc pour le doctorat); examens de la 1^{re} année de médecine harmonisés avec les examens de biologie, permettant un passage facilité en biologie pour les personnes qui ne sont pas retenues à l'issue du concours pour entrer en 2^e année de médecine, accompagné d'une augmentation des places accordées par UNIL et UNIGE en 2^e année de médecine; description généralisée des acquis de formation; première année du plan d'études du Bachelor en sciences économiques simplifiée (passage de cinq à deux orientations, économie et *management*); réorganisation du plan d'études en droit par piliers en vue d'en simplifier la compréhension; semestrialisation de certains cours de FLSH afin de faciliter l'organisation pour les étudiantes et étudiants et clarification des options à suivre pour compléter au mieux les compétences acquises dans un pilier; harmonisation de la durée maximale des études entre les facultés : 10 semestres pour le Bachelor, 6 pour le Master (exceptions : 7 semestres pour le Master en droit à 120 crédits et 8 pour le Master AJM); introduction d'une Semaine de lecture en FSE (niveau bachelor) sur le modèle des autres facultés offrant des sciences sociales; unification des conditions pour les évaluations hors sessions d'examen (évaluation continue); abrogation de deux arrêtés obsolètes relatifs aux formations commencées avant le passage au système de Bologne.

MANDAT N°3 – UNE PÉDAGOGIE ÉCLAIRÉE ET INNOVANTE

L'UniNE poursuit sa politique visant à sensibiliser le corps académique, ainsi que les commissions de nomination, à l'importance de la pédagogie et à la promotion de nouvelles formes d'enseignement.

Nulle part en Suisse, enseigner à l'université requiert un diplôme d'enseignant-e. Il n'est pas dans l'intention du Conseil d'État de l'exiger, mais il partage la vision du Rectorat sur les qualités requises de l'enseignement à l'UniNE : il faut faire appel à des personnalités ayant des dispositions pour l'enseignement et la recherche, proches de leurs étudiant-e-s. La relation étroite entre le corps académique et les étudiant-e-s est l'un des nombreux atouts de notre université. Toute initiative permettant de la renforcer est bienvenue et le souhait que le corps académique soit encore plus sensibilisé aux vertus pédagogiques est partagé par le Conseil d'État.

L'UniNE promeut également les nouvelles formes d'enseignement, en tenant compte des possibilités technologiques liées à la digitalisation, de même qu'elle encourage et développe des formes d'enseignement appropriées aux cursus de master, à l'exemple des projets, ateliers, cours blocs, etc.

Actions

En général

Prestations de soutien pédagogique sous forme d'ateliers, de conférences ou d'entretiens individuels, à l'interne et par le biais de la collaboration avec les HEU romandes (Réseau romand de formation, conseil et évaluation RCFE). Remise annuelle du Credit Suisse Award for Best Teaching par un jury composé de spécialistes de la pédagogie, d'étudiantes et étudiants. Centre média à disposition de la communauté universitaire. Les enseignements sont évalués par les étudiantes et étudiants depuis la période qui a mené à l'introduction du système de Bologne. Le système de la classe inversée, impliquant un enseignement à distance, se développe dans toutes les facultés. Les étudiantes et étudiants sont systématiquement impliqué-e-s lors de l'évaluation approfondie de cursus (groupe de travail ad hoc), lors de l'élaboration de nouveaux programmes ou de révision de plans d'études (conseils d'instituts et de facultés).

En 2019

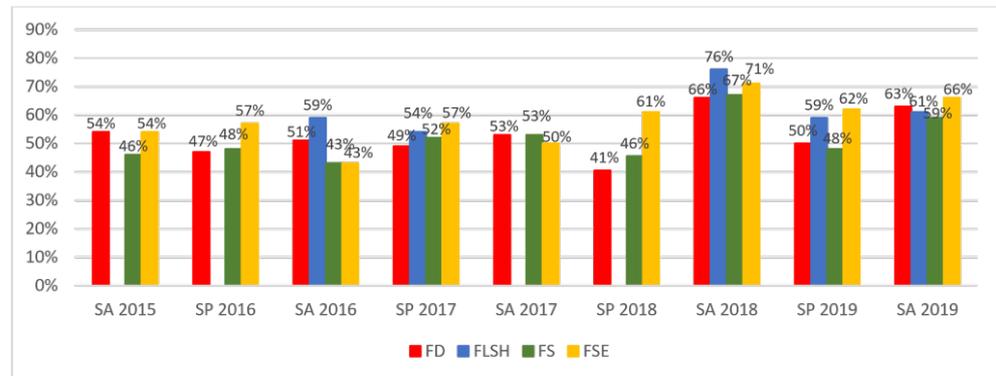
Exemples de mesures de soutien pédagogique: harmonisation des questionnaires pour l'évaluation des leçons probatoires afin de renforcer l'accent mis sur les aspects pédagogiques; généralisation de l'évaluation des enseignements: toutes les facultés évaluent les enseignements chaque semestre, les cours-blocs et certains enseignements spécifiques font l'objet d'une procédure ad hoc permettant de les intégrer au processus; établissement d'une Charte pédagogique; enquête sur les besoins particuliers en soutien pédagogique pour les membres du corps intermédiaire; octroi de financements dédiés à huit projets pédagogiques innovants (six PO, une PATT, une PA et une ME); tutorats instaurés en biologie et en mathématiques; lancement des pauses pédagogiques (rencontres durant la pause de midi basées sur l'échange de bonnes pratiques entre enseignantes et enseignants, avec la participation ponctuelle de membres du PATB offrant des prestations de soutien telles que Service informatique et télématique, community manager, webmaster, etc.; nouveau modèle pour le rapport final des projets pédagogiques innovants sous forme de poster avec présentation-bilan ouverte aux collègues et réseautage.

Exemples de nouveaux cours centrés sur l'étudiante et l'étudiant: «Projet Innocence» (réexamen de cas relevant de potentielles erreurs judiciaires); géographie critique (cours «autogéré»); jeux de rôle, apprentissages par problèmes et world café en ethnologie; rencontres sur le terrain avec des dialectophones dans le cadre du cursus en langue et littérature allemandes; Escape game pour la recherche documentaire en bibliothèque, séminaire du Bachelor en droit simulant l'organisation d'une conférence internationale du travail, avec adoption d'une convention saluée par l'Organisation internationale du travail, ...

Exemples de mesures de promotion du e-learning: équipement de deux nouvelles salles de classes permettant de filmer les enseignements, portant le total à 22 (20% des salles);

Exemples de MOOCs réalisés en 2019: film sur les techniques d'alimentation en eau dans les zones de crise humanitaire et de conflit (collaboration avec UNHCR), animations vidéo présentant le système suisse de la TVA, lancement d'une web-radio pour la diffusion des recherches en sciences humaines et sociales en général.

■ **Taux de participation aux évaluations des enseignements par les étudiantes et étudiants 2015-2019**



MANDAT N°4 – ATTRACTIVITÉ

Dans le prolongement du mandat n°5 du MO 2014-2017, l'UniNE poursuit ses efforts en vue d'attirer davantage d'étudiant-e-s de notre canton et provenant de l'Arc jurassien au niveau bachelor.

L'attractivité de toute université se mesure par le nombre de ses étudiant-e-s. L'UniNE n'échappe pas à cette réalité ; le mandat n°1 présente des atouts certains pour qu'elle renforce son attractivité et les mandats n°2 et n°3 favorisent la réalisation de cet objectif. Donner envie d'étudier près de chez soi, plutôt qu'ailleurs, est un objectif que poursuivent toutes les HEU en Suisse. Pour l'UniNE, cet objectif s'inscrit principalement dans le paysage de l'Arc jurassien. L'UniNE doit rester la haute école de référence pour l'ensemble des futur-e-s diplômé-e-s des lycées de cette région et elle doit consolider cette place.

L'UniNE, en développant une stratégie originale d'offre de formations, doit aussi attirer un plus grand nombre d'étudiant-e-s provenant des autres cantons. Au cycle bachelor, la majorité des étudiant-e-s devrait être porteuse d'un titre académique délivré par un canton BEJUNE. Le solde des inscriptions au niveau bachelor devrait être composé en majorité d'étudiant-e-s provenant des autres cantons. Pour les Neuchâtelois-es, lorsque la formation suivie dans une autre HEU existe aussi à l'UniNE, la majorité devrait être inscrite dans notre alma mater.

L'UniNE est donc invitée à renforcer ses relations avec les lycées de notre canton, mais aussi avec ceux de l'Arc jurassien. Le Conseil d'État salue donc l'initiative du Conseil de rencontrer les directions des lycées et gymnases de l'Arc jurassien dès l'automne 2018.

Actions

En général

Prix UniNE offerts annuellement aux meilleures étudiantes et aux meilleurs étudiants ayant obtenu leur maturité dans les lycées BC, DDR, LJP, GF Bienne, Lycée cantonal Porrentruy. Représentation UniNE dans la commission cantonale et la commission LJP. Contacts privilégiés dans les domaines de la formation continue des enseignantes et enseignants de lycées ainsi que de la promotion des études universitaires. Participation à des salons de la formation, des présentations dans les lycées. Organisation d'une journée annuelle de découverte de l'Université (attirant environ 1000 lycéennes et lycéens) ainsi que de journées des masters dans chaque faculté.

En 2019

Exemples de mesures favorisant l'orientation aux études en HEU et les contacts avec les lycées et gymnases BEJUNE : série de rencontres du Conseil de l'Université et du rectorat avec les directions des lycées du Jura, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ainsi que du Gymnase de Bienne; présidence du Goethe-Institut, intégré dans le Lycée Jean-Piaget, assurée par professeure de l'UniNE; refonte complète du portail web Futur-e étudiante et étudiant et création d'un nouveau menu Campus; enquête auprès des étudiantes et étudiants de première année de master; accueil d'un bureau décentralisé de l'antenne romande de la fondation « la Science appelle les jeunes »; adoption d'un plan stratégique sur l'attractivité et la promotion des cursus.

■ Étudiantes et étudiants neuchâtelois-es à l'UniNE (source : CDIP)

Semestre	Total NE/CH	NE cat. GF3	Total CH sans GF3	Total NE@ UniNE	Taux NE@ UniNE
SA18	2056	106	1950	1013	51,95%
SP19	1889	107	1782	938	52,64%

Cette liste recense la proportion d'étudiantes et étudiants du canton de Neuchâtel immatriculé-e-s à l'UniNE (sans le groupe facultaire 3 qui concerne les études de médecine).

D'autres indicateurs concernant l'attractivité de l'enseignement peuvent être consultés dans la partie *Enseignement* du présent rapport de gestion.

MANDAT N°5 – DES FORMATIONS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ

L'UniNE favorise l'insertion professionnelle de ses futur-e-s diplômé-e-s. À cette fin, elle est encouragée à nouer des contacts avec le monde professionnel de sorte à permettre la valorisation des acquis de connaissance en cours de cursus, notamment par l'organisation de stages pratiques et la réalisation de travaux de mémoire

Le précédent mandat d'objectifs confiait déjà à l'UniNE la tâche de faciliter l'entrée de ses diplômé-e-s dans le monde professionnel. Cet objectif reste d'actualité et est partagé par l'UniNE, comme en témoignent les axes stratégiques en matière d'enseignement. Le Conseil d'État souhaite, à l'instar du Rectorat, que la sensibilisation de l'UniNE aux besoins du monde professionnel puisse avoir lieu avant l'entrée, proprement dite, des jeunes diplômées et diplômés dans le marché du travail et ses réalités.

Ce rapprochement entre le monde académique et l'environnement professionnel pourrait déjà être amorcé durant le cursus universitaire, au niveau master principalement, en favorisant la réalisation de mémoires et de stages au sein d'entreprises, par exemple. Cette initiative est profitable à l'UniNE, car elle permet la valorisation des acquis de formation, aux étudiant-e-s d'expérimenter, in vivo, leurs connaissances et aux bénéficiaires d'offrir l'occasion de les valoriser.

Ce mandat n'a pas pour finalité de modifier la mission essentielle de l'université et de « professionnaliser » ses formations. Notre université n'est pas une HES et ce mandat n'a pas pour vocation qu'elle le devienne. Il s'agit, avant tout, de favoriser la perméabilité entre des savoirs théoriques et leur pertinence pour le monde professionnel. La réalisation de ce mandat est possible dans le respect de la liberté académique et de la recherche de notre UniNE, sans dessein utilitariste.

Actions

En général

Selon les formations, le recours au travail de mémoire et les stages chez un employeur est plus ou moins développé. Pour prendre quelques exemples, ce recours est systématique pour les formations professionnalisantes de type journalisme, logopédie, muséologie, il est assez répandu en économie, archéologie ou biologie, il a été nouvellement introduit en droit. La taille de l'institution est une caractéristique qui est exploitée pour favoriser l'interdisciplinarité. Celle-ci peut être interne ou externe, comme les accords de mobilité Azur ou BeNeFri donnant accès à des piliers dans des disciplines qui ne sont pas offertes à l'UniNE. Sur le plan des compétences numériques, le SITEL offre un service de soutien informatique individualisé et des formations à divers logiciels, allant de la suite Office de base au CMS du site Internet en passant par des outils plus spécialisés pour la récolte et la présentation de données de recherche. Les plans d'études sont révisés chaque année pour tenir compte de l'évolution de la recherche et des besoins identifiés. Les bibliothèques offrent des formations à la *Digital Literacy* destinées aux étudiantes et étudiants ainsi qu'aux doctorantes et doctorants.

En 2019

Listes des principales nouveautés dans l'enseignement offrant un accent sur l'interdisciplinarité, les compétences numériques et le développement durable, et/ou favorisant la collaboration avec des employeurs (stages, mémoires, etc.), et/ou consistant à adapter les cursus pour répondre aux besoins de la société; nouveau Master en management général pour non-économistes; extension de l'offre de cours en allemand au Centre de langues; fermeture du Master en méthodologie d'enquête et opinion publique (le Master en statistiques offrant les qualifications nécessaires pour travailler dans le domaine des enquêtes statistiques); dans l'orientation politiques publiques du Master en droit, possibilité de suivre un stage de 3 mois à temps plein ou de 6 mois à temps partiel; extension des cours optionnels interdisciplinaires en sciences économiques; introduction de cours optionnels supplémentaires en sciences sociales pour les étudiantes et étudiants du Bachelor en droit, faisant passer le total de 2 à 8; programme optionnel de certification des compétences linguistiques des étudiantes et étudiants par l'Institut de langue et littérature allemandes; évaluation initiale du nouveau Master en innovation; évaluation approfondie du Master en biologie (en vue d'une adaptation du plan d'études dès 2020 dans le cadre

du projet Vision biologie 2025); évaluation approfondie du Master en mathématiques (en vue d'adaptations du plan d'études en 2020-2021); nouveau Bachelor en économie et sport; nouveau Bachelor en management et sport; nouvel enseignement « Meet your future employer » en biologie; octroi par la fondation SNSE d'un soutien financier pour permettre à des PME à faibles moyens d'accueillir des stagiaires de la FSE; définition d'un profil en lien étroit avec les défis de la numérisation lors de la repourvue de deux chaires de philosophie.

Exemples de nouveaux cours 2019 en lien avec la digitalisation : enseignement interfacultaire «Atelier de renforcement digital»; humanités numériques pour étudiantes et étudiants en histoire; digitalisation en psychologie du travail; gestion et traitement numériques des données en sciences juridiques et criminologiques; recherche juridique informatisée avancée, etc.

Recherche

MANDAT N°6 – RELÈVE ACADÉMIQUE

L'UniNE encourage et soutient la carrière académique des jeunes talents au bénéfice d'une bourse professorale. La LUNE a doté l'UniNE de nouveaux instruments en faveur de la relève académique, notamment la création du statut de professeur-e assistant-e avec prétéitorialisation conditionnelle. Encourager la carrière académique de jeunes talents, déjà prometteurs, permettra à l'UniNE de promouvoir sa renommée nationale et internationale et, ce faisant, son attractivité ; dans ce but, elle a prévu de nouveaux instruments (encouragement de projets et bourses) permettant de soutenir les projets de ses jeunes chercheuses et chercheurs.

Ainsi, lors des mises au concours, l'UniNE prêtera une attention toute particulière aux candidatures déposées par des professeur-e-s, titulaires d'une bourse de la Confédération ou de l'Union européenne.

Actions

En général

Avec la création du statut de professeure assistante ou professeur assistant avec prétéitorialisation conditionnelle (*tenure track*, PATT), favorable à la stabilisation de la relève, les anciens postes de professeure assistante ou professeur assistant (PA) sont très majoritairement remplacés par des postes de PATT ou des chaires de professeur-e ordinaire (PO) lorsqu'un mandat se termine. De même, lors de la réattribution de chaires suite à des départs, la mise au concours privilégie la possibilité de déposer sa candidature comme PO ou PATT, de manière à mieux prendre en considération les candidatures de jeunes chercheuses et chercheurs.

En 2019

Exemples de mesures permettant de favoriser l'accueil de boursières et boursiers CH ou UE ainsi que d'améliorer les conditions-cadres pour la formation post-doctorale : accueil d'une chercheuse titulaire d'une bourse PRIMA; accueil de deux chercheuses et trois chercheurs titulaires d'une bourse Ambizione; nouvelle clause contractuelle permettant de prolonger de deux ans l'engagement des jeunes chercheuses et chercheurs de niveau professoral qui décrochent une bourse s'étendant au-delà de la limite de leur arrêté de nomination; entrée en fonction des premières et premiers PATT au sens de la loi révisée en 2016; harmonisation de la procédure d'évaluation en vue de la confirmation (PO, MER et ME nouvellement engagé-e-s), la titularisation (PATT) ou la prolongation (PA et post-docs) des jeunes chercheuses et chercheurs; actualisation des informations sur le site Welcome Desk (service d'information et de conseil aux chercheuses et chercheurs désirant s'installer à Neuchâtel); obtention de deux bourses FNS Eccellenza (une chercheuse Grant, un chercheur Fellowship).

MANDAT N°7 – PROMOTION DES CARRIÈRES FÉMININES

L'UniNE poursuit sa politique d'encouragement des carrières académiques des femmes.

La recherche est aussi un instrument de la politique en matière de relève académique. L'UniNE doit poursuivre ses efforts de promotion des carrières féminines à tous les niveaux, y compris dans celui de la recherche. Il conviendra notamment de lutter contre le phénomène dit de leaky pipeline (tuyau percé), qui entraîne une représentation inversement proportionnelle des femmes entre l'obtention du diplôme de master ou de doctorat et l'accession à la titularisation en tant que professeures ordinaires.

Actions

En général

Le Bureau égalité des chances agit sur la base d'un plan d'action quadriennal impliquant des prestations dans quatre domaines : soutien à la carrière académique, conciliation vie professionnelle-vie privée, ancrage institutionnel et diversité. Une commission de l'égalité conseille le rectorat et octroie annuellement des subsides Tremplin et des subventions Egalité pour la promotion des carrières académiques féminines.

En 2019

Liste des mesures de soutien aux carrières féminines et nouveaux éléments de monitoring de l'égalité : reconnaissance, dans les Statuts, de la parentalité comme un motif d'exception à la limite de dix ans après l'obtention du doctorat pour postuler à une fonction de PATT, PA ou MA; nouveau chapitre « Egalité des chances » dans le rapport d'activité, avec monitoring de la répartition par genres dans le corps professoral; engagement d'une médiatrice, dans le but de faciliter l'accès à un soutien externe en cas de conflit interpersonnel; généralisation de la rédaction non discriminatoire; campagne de sensibilisation contre le harcèlement et reconfiguration de l'offre de soutien aux victimes en deux volets (mai et octobre); organisation d'un atelier sur les biais (destiné au personnel encadrant) et d'un atelier sur la manière de réagir aux faits de harcèlement (destiné à l'ensemble de la communauté universitaire); ajout du critère de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la procédure de désignation des docteurs et docteurs honoris causa (le Dies academicus honore 100% de femmes pour la première fois de l'histoire de l'UniNE); report des examens prévus le 14 juin, jour de la Grève nationale des femmes, afin de permettre aux étudiantes (et étudiants) de participer sans préjudice la réussite de leur formation;

■ Tableau des subsides Tremplin et subventions Egalité

Année	2018	2019
Subvention égalité (montant)	fr. 52 986	fr. 47 530
Subvention égalité (nb bénéficiaires)	20	16
Subvention égalité (statut bénéficiaires)	13xADoc + 4xDoc + 2xPDoc + 1xCE	8xAD + 5xDoc + 3xPDoc
Subside Tremplin (montant)	fr. 21 337	fr. 33 873
Subside Tremplin (nb bénéficiaires)	1	1
Subside Tremplin (statut bénéficiaires)	1xAD	1xMA

Légende : ADoc = assistante doctorante / Doc = doctorante / PDoc = post-doctorante / CE = chargée d'enseignement / MA = maître-assistante

MANDAT N°8 – PROMOTION DE LA VOIE DOCTORALE

L'UniNE poursuit sa politique de promotion de la voie doctorale et prévoit les mesures favorisant le dépôt de la thèse dans les délais prévus par la LUNE.

La relève académique se prépare en amont, pour ainsi dire intra-muros. L'UniNE est invitée à promouvoir la voie doctorale auprès de ses étudiant-e-s, en prévoyant notamment un encadrement approprié. Dans ce but, elle est aussi invitée à aménager les conditions permettant aux assistant-e-s doctorant-e-s d'achever leur thèse dans le délai de 4 à 5 ans.

Actions

En général

Avec un peu plus de 600 doctorantes et doctorants (env. 15% des effectifs étudiantin), l'UniNE est dans la moyenne des universités suisses. On distingue trois types de doctorantes et doctorants, avec des conditions-cadres spécifiques : assistantes doctorantes et assistants doctorants (engagé-e-s sur le budget Etat, dont au moins 50% du temps de travail est réservé pour la réalisation de la thèse, le reste étant constitué de tâches au bénéfice de l'Université), doctorantes et doctorants FNS et autres fonds de tiers (engagé-e-s avec des moyens financiers externes en lien avec un projet de recherche), doctorantes et doctorants non-rémunéré-e-s (souvent des personnes exerçant une activité professionnelle hors de l'Université et travaillant à une thèse en parallèle).

En 2019

Exemples de mesures de promotion de la voie doctorale: adhésion au Conseil pour la formation doctorale de l'Association des universités européennes; extension aux doctorantes sans contrat d'assistantat de la possibilité de bénéficier de la Subvention égalité; extension du congé paternité aux titulaires de contrats de droit privé; ouverture des prestations du Centres de carrières aux doctorantes et doctorants; organisation de la finale suisse de Ma thèse en 180 secondes; directive pour mieux encadrer les séjours de recherche dans les zones à risques géopolitiques (concerne aussi les corps professoral et étudiantin).

MANDAT N°9 – AUGMENTATION DU NOMBRE DE PROJETS DE RECHERCHE

L'UniNE a pour mandat d'augmenter le nombre de projets de recherche financés par des fonds de tiers institutionnels.

La recherche est l'un des indicateurs servant au calcul des contributions de base versées par la Confédération. L'UniNE présente aujourd'hui un ratio élevé entre le nombre de projets de recherche qu'elle mène et son personnel académique. L'ambition de l'UniNE est d'augmenter le nombre de projets déposés et d'améliorer son taux de succès auprès des agences institutionnelles, en particulier le FNS. À cette fin, elle entend offrir aux chercheuses et chercheurs un soutien administratif favorisant le dépôt de projets et leur suivi. Afin d'inciter une démarche plus active en matière de recherche, l'UniNE peut prévoir des aménagements, sous forme de décharges par exemple, des conditions de travail des membres du personnel académique ayant une intense activité de recherche.

Actions

En général

Le Support Recherche et innovation (SRI) est l'entité compétente pour soutenir les chercheuses et chercheurs lors de la préparation de projets en vue d'un dépôt auprès du FNS, d'Innosuisse, de l'UE ou d'autres instances de financement (recherche compétitive). Il offre également un soutien pour la conclusion de contrats avec des tiers (recherche sur mandat) ainsi que pour la valorisation de la propriété intellectuelle. Les overheads permettent d'encourager la recherche, soit directement en finançant des décharges en cas de préparation de demande de projet, soit indirectement en finançant certains coûts d'abonnements à des publications scientifiques.

En 2019

Exemples de mesures de soutien à la recherche : modification de la répartition des overheads de manière à mieux soutenir le montage de projets; organisation d'une journée du FNS à l'UniNE; UniNE Research Day (nouveau concept de formation interne prévoyant des présentations différenciées au personnel de recherche senior et junior); flexibilisation de la période pour le soutien à la préparation de projets de recherche (révision directive overheads); mécanisme de récompense en faveur des personnes décrochant des projets (« pour-cent incitatif »).

D'autres indicateurs concernant la performance de la recherche peuvent être consultés dans la partie *Recherche* du présent rapport de gestion.

MANDAT N°10 – RECHERCHE ET SOCIÉTÉ 4.0

L'UniNE a pour mandat de mieux identifier, dans ses activités de recherche fondamentale, les applications permettant de collaborer avec des entreprises et de développer les compétences entrepreneuriales des membres de la communauté universitaire.

Les sept nouvelles thématiques de la Société 4.0, identifiées par l'UniNE, répondent aux besoins exprimés dans le débat public. En faire des thèmes de recherche contribuera aussi au rapprochement entre la recherche réalisée au sein de notre alma mater et la société. Les projets portant sur ces thématiques faciliteront aussi l'intégration des titulaires d'un doctorat dans le monde professionnel non-académique.

Actions

En général

Le serveur institutionnel Publications et recherches est le principal vecteur de diffusion des publications scientifiques UniNE en open access. Les directives du FNS et de l'UE impliqueront de définir une politique open access à l'horizon 2020 et de la mettre en œuvre au plus tard en 2024, voire avant pour les projets européens. Les outils de valorisation sont divers: base de données (Avis d'experts), cafés scientifiques, médiation scolaire, communiqués aux médias, conférences, magazine UniNEws etc.

En 2019

Exemples de mesures en lien avec les programmes NCCR, ERC et autres projets de recherche financés par des programmes majeurs: lancement d'un projet financé par une bourse européenne ERC sur l'identification des plantes en détresse par les odeurs (Ecologie chimique + Energie et durabilité); participation au European Flagship FET (Future Emerging Technologies) MaQsimal consacré aux technologies quantiques (Temps et fréquence); projet interdisciplinaire SINERGIA biologie-littérature de mise en valeur de l'Herbier de Rousseau; co-direction du NCCR 2020-2023 coordonné par UNIGE et UZH « Evolving Language »: étude de l'évolution du langage dans le champ d'action de l'intelligence artificielle appliquée à la médecine et à la reconnaissance vocale (Sciences cognitives).

Exemples de mesures d'encouragement de la recherche dans les sept nouvelles thématiques de la stratégie UniNE et la digitalisation: suite à l'adhésion au réseau européen DARIAH (humanités numériques) en 2018, organisation de journées d'étude par l'UniNE qui fait office d'institution référente pour la Suisse; enquête nationale sur les comportements individuels face aux coûts induits par les investissements en matière d'efficacité énergétique (Energie et durabilité); lancement de six projets financés dans le cadre du programme FNS Digital Lives dans les domaines suivants: chirurgie robotique, agriculture connectée, recrutement de personnel, hôtellerie, information locale à l'ère numérique, digitalisation de la justice (2^e meilleur résultat absolu et meilleur résultat relatif parmi les 12 hautes écoles universitaires suisses); soutien à des demandes de bourses Ambizione dans les domaines suivants: géographie urbaine, migration (2x), écologie chimique, Big Data et sciences cognitives; soutien à des demandes de bourses Prima dans les domaines suivants: travail 4.0, écologie chimique, literacy 4.0 (logopédie), migration, anthropologie historique; mandat avec le Centre écologique Albert Schweizer pour accompagner un projet d'apiculture durable en Afrique (Energie et durabilité); congrès de la Société suisse de sociologie consacré à l'avenir du travail (Travail 4.0); colloque sur l'agriculture connectée (Energie et durabilité).

Exemples de mesures de vulgarisation scientifique: exploitation d'un outil grand public de consultation du Glossaire des patois de la Suisse romande dont la partie technique est assurée par la HEG Neuchâtel (Literacy 4.0); passage symbolique du million de mots disponibles sur la base de données en libre accès OFROM (Corpus oral de français de la Suisse romande); colloque sur la Révolution 4.0 et les droits fondamentaux au travail (Travail 4.0); rédaction par le Pôle de propriété intellectuelle de l'innovation d'un Guide électronique concernant les aspects légaux de la gestion de données (collaboration avec Université de Suisse italienne); cycle de conférences interdisciplinaires « Green Fridays » sur la recherche en lien avec les questions environnementales; mise en ligne d'un atlas 3D sur les patois valaisans (Literacy 4.0).

Pour une description d'une part importante des projets de recherche menés à l'UniNE, voir la base de données P3 du FNS : <http://p3.snf.ch/>

D'autres indicateurs concernant la performance de la recherche peuvent être consultés dans la partie *Recherche* du présent rapport de gestion.

Rayonnement et services à la cité

MANDAT N°11 – SERVICES À L'ÉCONOMIE

L'UniNE encourage et soutient la recherche et l'innovation dans le tissu industriel régional en offrant aux PME, ainsi qu'aux centres de recherche, à l'instar du CSEM, son appui dans leurs démarches en vue d'obtenir des financements européens pour leurs projets.

L'UniNE vient de renouveler son mandat avec Euresearch et continuera de faire office de bureau régional pour les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que pour le site biennois de la HEP, à l'exception des projets impliquant la HES-SO qui dispose de son propre bureau.

Si le tissu industriel à privilégier en matière de projet de recherche et d'innovation est d'abord régional, l'UniNE entend aussi renforcer son ancrage dans l'Arc jurassien, et pas uniquement autour des projets de recherche européens. Par ce biais, et compte tenu des liens économiques entre les cantons du Jura, Bâle-Campagne et Bâle-Ville, l'UniNE est invitée à développer des collaborations avec des entreprises pouvant associer la région bâloise.

Actions

En général

Le Support recherche et innovation (SRI) est chargé d'appuyer les chercheuses et les chercheurs dans leurs collaborations avec les entreprises privées ou publiques, qu'il s'agisse de promouvoir les collaborations, d'inciter à l'entrepreneuriat ou de valoriser la propriété intellectuelle. Le SRI fait également office de bureau Euresearch, dont le but est de faciliter l'accès des PME à des financements européens. En 2017-2018, les activités ont été réduites en raison des incertitudes liées au changement de modèle financier pour Euresearch ainsi que de départs naturels ayant entraîné une réorganisation complète du SRI.

En 2019

Exemples de mesures de soutien à la recherche en collaboration avec les entreprises, le développement de l'entrepreneuriat et la valorisation de la propriété intellectuelle : prolongation du mandat Euresearch Neuchâtel-Jura jusqu'en 2020 (hors projets HES-SO); prolongation d'un accord d'hébergement d'une start-up active dans le domaine de la biologie; premier appel à projet d'un consortium public-privé (UniNE, UNIGE, UNIL, EPFL, RTS, Ringier) pour stimuler la recherche sur l'innovation dans les médias; participation au Flagship européen MaQsimal en collaboration avec le CSEM et des entreprises neuchâteloises; diagnostic stratégique pour les PME actives dans la sous-traitance, en collaboration avec la Banque cantonale et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie; création d'un poste de company advisor; divers projets de recherche en agroéconomie (collaborations avec des entreprises agricoles et apicoles au travers de partenariats notamment avec Fondation rurale interjurassienne, cantons de Neuchâtel, Jura, Vaud, Genève et Berne, Agroscope, Bio Suisse); création d'un mentorat du Centre de carrière avec des alumni pour aider les étudiantes et étudiants à établir un business plan; nouvelle procédure pour les analyses préliminaires d'applications en vue du dépôt de brevets; formation interne du SRI et des affaires juridiques dans le domaine de la propriété intellectuelle.

D'autres indicateurs concernant le soutien à l'économie peuvent être consultés dans la partie *Recherche* du présent rapport de gestion.

MANDAT N°12 – FORMATION CONTINUE

L'UniNE promeut et développe son offre de formations continues.

L'UniNE s'est employée à proposer des formations continues, certifiantes ou non. Au sein du réseau Microcity, l'UniNE apporte des savoirs spécifiques et complémentaires par rapport à ses partenaires, qui sont majoritairement, voire entièrement, tournés vers les sciences technologiques. Elle peut ainsi proposer des formations continues dans des activités de soutien à l'innovation comme le droit, les sciences économiques, l'informatique, les sciences naturelles, sociales, humaines, etc. Autofinancées, les formations continues sont une source non négligeable de revenus pour les hautes écoles et l'UniNE entend développer ce secteur. Complémentaire à son offre de formation et à sa politique de recherche, proche des besoins de la société, le développement de la formation continue se traduira aussi par un rapprochement avec le monde professionnel.

Actions

En général

La formation continue se répartit en formation certifiante (CAS, DAS, MAS) et non certifiante (formations de courte durée avec attestations). L'UniNE dispose d'une tradition bien établie dans des domaines de compétences reconnus (droit de la santé, du travail ou du bail, logopédie, géothermie, promotion d'institutions culturelles, etc.) et s'ouvre à de nouveaux champs disciplinaires en lien avec la Vision stratégique 2027.

En 2019

Liste des nouvelles formations continues organisées ou annoncées durant l'année (uniquement formations certifiantes ou formations non certifiantes sur mandat externe): CAS *Migration and Diversity* conjoint avec l'Université de Suisse italienne, en collaboration avec l'American University Beirut; Formation sur mandat OFS *Practical Machine Learning for Public Statistics*; CAS en gestion d'un établissement de soins de santé public et privé; CAS en représentation juridique dans la procédure d'asile (BeNeFri), sur mandat du Secrétariat d'Etat aux migrations; CAS en outils du management public (avec HE-Arc); CAS *Water Sanitation and Hygiene for humanitarian and developing contexts* (CAS WASH), en collaboration avec la HES de Suisse italienne et l'Institut fédéral des sciences et technologies de l'eau (EAWAG).

Premières personnes bénéficiaires du CAS d'intégration (personnes au bénéfice d'un permis N séjournant en 2^e accueil, d'un permis F ou d'un permis B relevant des œuvres d'entraide).

D'autres indicateurs concernant l'évaluation des formations continues peuvent être consultés dans la partie *Enseignement* du présent rapport de gestion.

MANDAT N°13 – PARTENARIAT AVEC LES HAUTES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

L'UniNE a le mandat de poursuivre ses collaborations avec les autres hautes écoles universitaires de Suisse romande.

La LEHE encourage les collaborations entre les hautes écoles. Ces collaborations interinstitutionnelles sont soutenues, notamment, via les contributions liées à des projets, financés par la Confédération. En particulier, l'UniNE privilégiera les collaborations avec les réseaux BeNeFri et Triangle Azur. Elle sera également attentive aux opportunités qui pourront se présenter grâce à la création de la Région capitale suisse, dont sont membres le canton de Neuchâtel ainsi que les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, et dans le cadre de l'évolution future du pôle d'innovation Microcity.

Actions

En général

Le paysage universitaire suisse est marqué par la concurrence entre institutions, qui est toutefois régulée. D'une part, les mécanismes de financement permettent d'éviter la création de filières sous-critiques dans les disciplines très spécialisées. D'autre part, une coordination a lieu au niveau national, par exemple pour la répartition des infrastructures de recherche par le FNS ou pour certaines offres en matière d'enseignement ou de recherche par swissuniversities. De nombreuses collaborations interuniversitaires figurent dans le compte-rendu relatif à d'autres mandats, par exemple les services à l'économie ou la formation continue. Le Conseil des rectorats du Triangle Azur se réunit quatre à cinq fois par année et la répartition des domaines (Portfoliobereinigung) entre les trois universités ainsi qu'avec Fribourg (Azur+) est jugée exemplaire par le SEFRI.

En 2019

Liste non exhaustive de collaborations en Suisse et à l'international, avec l'accent sur Azur, BeNeFri et Microcity: renouvellement de la collaboration entre la Faculté de droit (droit du sport) et le Master UNIL en sciences du sport; reconduction de la convention Azur+ concernant un programme de master (30 crédits) dans le domaine de la dramaturgie et de l'histoire du théâtre; signature d'un memorandum of Understanding avec la South Western University of Political Science and Law de Chongqing (Chine) et d'un accord avec une université à Cotonou (Bénin); participation à un groupe de travail interuniversitaire sur la problématique des déplacements en avion; création d'un réseau romand des responsables qualité des HEU romandes à l'initiative de l'UniNE; conventions avec UNIL et UNIGE pour accroître le nombre de places ouvertes à des étudiantes et étudiants issu-e-s de l'UniNE en 2^e année de médecine; conférence organisée conjointement par EPFL-UniNE sur l'innovation pédagogique par le recours aux arts de la scène et performatifs; participation à un projet de e-plateforme pour les tandems linguistiques entre Hautes écoles de la Région capitale Suisse, avec Forum du bilinguisme, UNIBE, BFH, HE-Arc et HEP-BEJUNE; accréditation et harmonisation du cursus de Bachelor en sciences pharmaceutiques entre les universités Azur (réforme du plan d'études et nouveau règlement); mission exploratoire en Chine pour la conclusion de nouveaux accords de collaboration.

MANDAT N°14 – PARTENARIAT AVEC LES HAUTES ÉCOLES BEJUNE

L'UniNE poursuit sa politique de promotion de la coopération avec les hautes écoles BEJUNE.

La collaboration institutionnelle revêt une importance particulière, lorsqu'elle réunit des acteurs BEJUNE. L'UniNE, la HE-Arc et la HEP-BEJUNE ont mis en place une task force, dont la mission est de recenser et coordonner les collaborations dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, mais aussi des services centraux. Cette collaboration se poursuivra et se traduira notamment par la mise en place de projets d'enseignement ou de recherche communs, à l'exemple du Bachelor en droit économique ou du CAS en fiscalité des PME, organisé conjointement par l'UniNE et la HE-Arc, ou du Master en mathématiques orientation Enseignement, commun à l'UniNE et la HEP-BEJUNE, qui permet aux étudiant-e-s de suivre des cours à la HEP durant leur formation universitaire. Cette collaboration doit s'intensifier et l'UniNE a pour mandat, en concertation avec la HEP-BEJUNE, d'examiner les opportunités de l'étendre à d'autres disciplines que les mathématiques. L'objectif étant d'abrèger les formations dispensées, sans en péjorer la qualité, dans les cursus menant à l'exercice de la profession d'enseignant-e au secondaire 1 et 2, d'autres formes de collaborations interinstitutionnelles sont à envisager, par exemple en matière de reconnaissance de crédits de formation ECTS. L'UniNE et la HEP-BEJUNE disposent par ailleurs depuis 2010 d'une convention sur la double immatriculation de leurs étudiant-e-s.

Actions

En général

Au début de la période du MO 2019-2022, les collaborations sont déjà nombreuses et étroites dans les domaines de la formation de base (biologie et conservation-restauration, droit et économie, mathématiques, passerelles spécifiques à certains cursus, reconnaissance des crédits pour certains cours, etc.), de la formation continue (par ex. CAS en fiscalité des PME), la recherche (biologie, sciences de l'éducation, sociologie, ingénierie-physique, informatique, centre de calcul, etc.), les services aux étudiantes et étudiants (sport, social, soutien psychologique, associations estudiantines, etc.) et l'administration (réseaux informatiques, cours de langue, restauration et logement, etc.). Plusieurs collaborations figurent aussi dans le compte-rendu relatif à d'autres mandats, par exemple les services à l'économie, la vulgarisation de la recherche ou la formation continue.

En 2019

Liste non exhaustive de collaborations avec la HE-Arc et la HEP-BEJUNE : rapprochement HE-Arc/HEP-BEJUNE/UniNE en vue de soumettre des demandes de financement communes dans le domaine des mutations éducatives consécutives à la digitalisation; projet de CAS avec la HEP-BEJUNE pour former les futures enseignantes et futurs enseignants en informatique du niveau secondaire II (branche obligatoire); atelier sur le système d'assurance-maladie ouvert aux étudiant-e-s HE-Arc et HEM; projet de recherche sur les activités électrodermales, stress et psychose avec HE-Arc; contributions scientifiques au congrès international « Métal 2019 » organisé par la HE-Arc; signature d'une convention instituant dès 2020 la Communauté du savoir (7 hautes écoles de l'Arc jurassien franco-suisse dont HE-Arc et HEP-BEJUNE); soumission d'un projet commun Institut des sciences logopédiques et HE-Arc Ingénierie dans le cadre du PNR77; lancement d'une collaboration avec HE-Arc et HEP-BEJUNE pour la migration des bibliothèques dans SLSP à l'horizon 2021.

MANDAT N°15 – UN ANCRAGE DANS LE CANTON

L'UniNE est invitée à examiner, en concertation avec les collectivités intéressées, la possibilité de déployer des activités dans d'autres lieux de notre canton.

Le rayonnement de l'UniNE peut aussi se traduire par une présence de notre alma mater dans des lieux autres que la ville de Neuchâtel. L'UniNE dispense, par exemple, une formation continue avec un centre de recherche dans le canton du Jura, dispose d'une convention la liant au Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et organise des activités de terrain avec ses étudiant-e-s sur l'ensemble du territoire du canton et de la Suisse.

Le Conseil d'État comprend la nécessité de l'existence d'un campus, comme participant de l'identité de l'université avec ses étudiant-e-s, et reconnaît que le regroupement des facultés sur un seul site lui donne un avantage comparatif en permettant d'offrir des cursus interdisciplinaires originaux. Pour autant, cette nécessité n'empêche pas que des activités puissent se déployer en d'autres lieux, tout en préservant les missions fondamentales de l'UniNE. Le Conseil d'État n'entend pas imposer à l'UniNE des régions de notre canton où elle devrait implanter ou déplacer ses activités, non plus que de lui indiquer les activités ; il en va de l'autonomie de l'UniNE, que la LUNE renforce et garantit. Ce mandat est une invitation à l'adresse de l'UniNE d'examiner la possibilité, avec les collectivités publiques intéressées, d'étendre ses activités dans d'autres lieux de notre canton.

Actions

En général

Les collaborations ponctuelles ou plus institutionnalisées sont nombreuses, en particulier pour les formations impliquant des mémoires en entreprises ou des stages (à l'exemple du Master en études muséales, qui a noué des partenariats avec les musées de Valangin, Porrentruy, Saint-Imier, Delémont et le Musée international d'horlogerie MIH). Un directeur de recherche a été nommé en 2016 dans le cadre d'une collaboration avec le MIH et la ville de La Chaux-de-Fonds. L'UniNE recèle plusieurs associations culturelles dans les domaines de la littérature, du cinéma, du théâtre, du chant choral, etc. Elle est partenaire d'événements culturels majeurs tels que le Printemps culturel, le NIFFF, FestiNeuch, Ludesco, La Semaine de l'Europe, Hivers de danse... Même si le lien avec les associations sportives qui sont issues de son sein (HC Université Neuchâtel, NUC) n'est plus organique, des contacts réguliers ont lieu, ainsi qu'avec d'autres clubs sportifs, notamment pour l'aménagement de programmes sport-études à l'attention des sportives et sportifs d'élite. L'UniNE organise les cours interentreprises de catalogage dispensés aux apprenties agentes et apprentis agents en information documentaire (CFC de bibliothécaire) formé-e-s dans les institutions de la région.

En 2019

Exemples de contacts et collaborations avec des communes, régions, territoires et associations du canton de Neuchâtel et de l'Arc jurassien : campagne de prospection archéologique à Rochefort (2018-2020); finale suisse de Ma thèse en 180 secondes à La Chaux-de-Fonds; participation à la première édition du Samedi des Bibliothèques; Théâtre de la connaissance dont l'édition n° 5 se tient à La Chaux-de-Fonds (thème : condition paysanne), en partenariat avec le TPR, Bio Neuchâtel et Chambre d'agriculture et de viticulture; mandat de recherche en microbiologie pour la STEP La Chaux-de-Fonds; projet de recherche viticulture et changement climatique, avec des entreprises et communes viticoles de Boudry, St-Blaise, Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Milvignes et Cressier; journée d'études du Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation au MIH; mandat pour le Parc régional Chasseral sur la participation citoyenne; exposition Denis de Rougemont, dans le cadre d'une collaboration avec la BPUN, le Club 44 et la Maison de l'Europe transjurassienne; mandats divers en hydrogéologie avec les services cantonaux de l'environnement et de l'aménagement, ainsi que les communes de Boudry et La Côte-aux-Fées; collaboration avec le Laténium pour l'exposition « Emotions patrimoniales ».

Une liste des collaborations dans le domaine sport-études peut être consultée dans la partie *Enseignement* du présent rapport de gestion.

Infrastructures

MANDAT N°16 – INFRASTRUCTURES ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

L'UniNE a le mandat de participer activement au projet de construction d'un nouveau bâtiment et à la coordination des travaux avec la ville de Neuchâtel, en matière d'urbanisme et d'aménagement notamment, et en matière de synergies entre les besoins de l'UniNE et les autres partenaires intéressés.

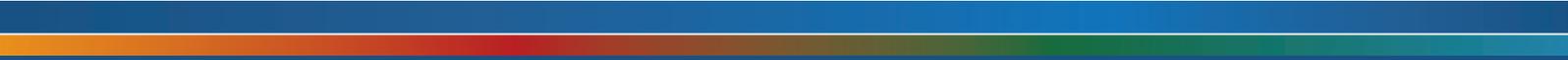
Actions

En général

Le projet UniLac 2, devenu UniHub, est en discussion depuis le tournant du millénaire et devrait entrer dans sa phase de concrétisation durant la période du Mandat d'objectifs 19-22 (crédit d'impulsion voté par le Grand Conseil en juin 2019).

En 2019

Liste des principales étapes du projet UniHub: demande de préavis déposée au SEFRI; animation d'un groupe de travail commun DEF, SBAT, Ville NE, UniNE (1^{er} semestre); participation au COPIL (dès le 1^{er} juillet); participation à la CoPlan (dès le 27 août).



unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Edition

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg de l'Hôpital 41
CH-2000 Neuchâtel

© **Université de Neuchâtel**
Août 2020

www.unine.ch